

8.78%
3 mois
Minimum 50 000 \$ US
Scotiabank
659-4960
Scotiabank

LE SOLEIL

LOU-TEC
LOCATION D'OUTILS
QUÉBEC 871-6363
LÉVIS 838-3342
ST-FOY 863-3333
ST-GEORGES 228-1718
BEAUPORT 693-7383
EQUIPEMENT DE RÉCEPTION

MERCREDI 16 FÉVRIER 1994

QUÉBEC, 98^e ANNÉE, NO 49
52 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus TPS TVQ

50c Plus TPS TVQ

LE CANADA

Il approuve le suicide de Sue Rodriguez



Sue Rodriguez avait le droit d'en finir avec sa vie, dit le Dr Augustin Roy, consultant au méde-

cin qui l'a aidée à mourir de ne pas se faire connaître, afin de ne pas être poursuivi. **A-2**

LES ARTS

Dodo dans le rôle de la «moman» de Popa

C'est Dominique Michel qui interprétera le rôle de la mère de Popa, dans «La petite vie».



Un personnage aussi québécois que son fils poilu, que l'on verra à l'émission du 12 mars. **B-5**

LA RÉGION



La petite Caroline toujours introuvable

Jocelyne Champagne dit ne pas savoir où se trouve sa petite Caroline qui serait protégée par un réseau de fuite d'enfants, peut-être aux États-Unis. **A-3**

L'INDEX

Annonces classées	C-4 à C-9
Arts	B-4 et B-5
Bridge	C-10
Consommation	C-1 et C-2
Décès	C-9 et C-10
Économie	B-6 à B-10
Éditorial	A-10
Horoscope	C-9
Le Monde	A-7 à A-9
Louis-Guy Lemieux	B-2
Les idées du jour	A-11
Michel Vastel	A-10
Où aller à Québec	B-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	B-3

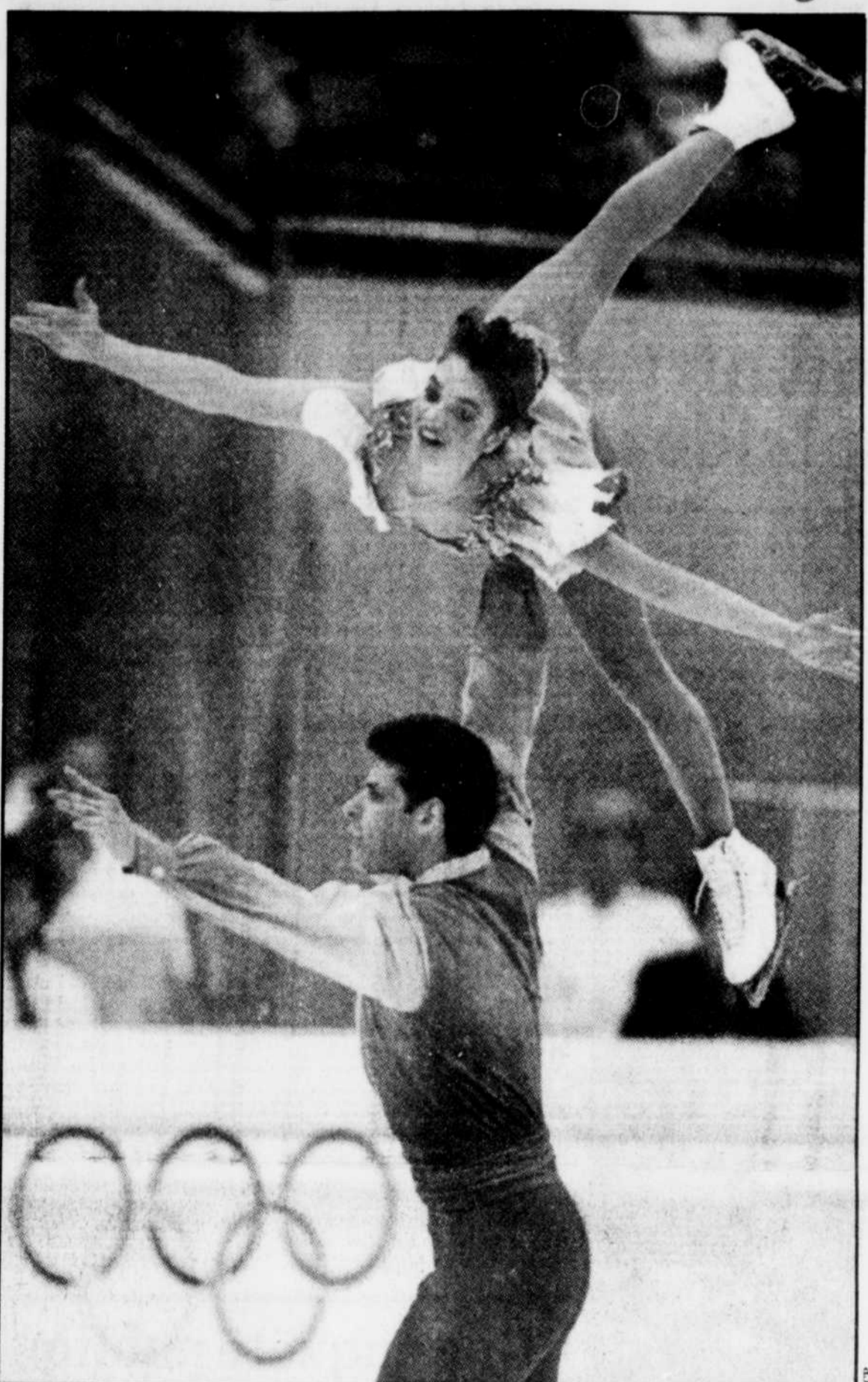
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-17
Bandes dessinées	S-19
Ce soir à la télé	S-20
Fauilleton	S-18
Mots croisés / Mot mystère	S-18

LA MÉTÉO

Nuages ce matin, du soleil par la suite, maximum -8, minimum -19. **S-20**



Le bronze pour Isabelle et Lloyd



Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler ont patiné avec beaucoup d'émotion et ont offert une performance exceptionnelle, une de leurs meilleures en sept ans ensemble. La médaille de bronze met fin à une belle aventure olympique, puisque après les championnats du monde, ils deviendront professionnels, ayant participé trois fois aux Jeux.

Souvenirs d'étudiants

LILLEHAMMER — Le monde est petit. Même en Norvège, où deux athlètes de Cap-Rouge participent à leurs premiers Jeux olympiques. Il s'agit de Patrick Bouchard et Caroline Olivier. Ce matin, Patrick prendra le départ au 1500 m en patinage de vitesse sur longue piste, son unique épreuve aux Jeux. Caroline est une spécialiste du saut acrobatique à ski.

Voyez-vous, les deux sont des ex-compagnons de classe à l'école primaire L'Arbrisseau de Cap-Rouge, où Patrick a rejoint Caroline en « sautant » sa quatrième année. « Patrick, c'était le petit bollé de la classe. Il répondait à toutes les questions même s'il était un jeune de 4^e année. Il nous frustrait », raconte Caroline en riant de bon coeur.

« Dans le temps, on se défiait à la course. C'était assez chaud... Il s'agit d'une drôle de coïncidence que nous nous retrouvions tous les deux aux Jeux pour la première fois en même temps », souligne Patrick, qui prévoit aller faire un petit tour au ski acrobatique.

Après leur cours primaire, les deux athlètes ont étudié ensemble au Séminaire Saint-François. Puis, Caroline a pris la direction de Montréal pendant deux ans afin de poursuivre sa carrière de gymnaste. D'ailleurs, le Séminaire Saint-François est très bien représenté en Norvège. Le père Boulé (directeur du SSF) est l'oncle de Sylvain Bouchard et la mère de Patrick y travaille.

« Vive le SSF... C'est le père Boulé qui va être content de voir ça », ajoute Caroline, qui arbore un nez et des babines enflés depuis l'entraînement de lundi où elle s'est frappé le visage sur l'une des prothèses qu'elle porte aux genoux.

À 8 h ce matin (14 h, heure de Québec), Patrick Bouchard vivra de grandes émotions. Il est impressionné juste par les entraînements. Ça vous donne une idée.

Carl TARDIF
envoyé spécial
LE SOLEIL



à Lillehammer

Kerrigan et Harding sur la même glace

Le Canada écarte la France... reste les Américains

Jean-Luc Brassard vise l'or

Le sourire est roi au pays du froid

pages S-2 à S-6

Chrétien admet les hésitations de la GRC

OTTAWA — Tandis que le ministre responsable de la police fédérale évoque « les années de négligence » du précédent gouvernement, le premier ministre a reconnu hier que « la police avait certaines hésitations » à poursuivre sa lutte contre les réseaux de contrebande.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

« On n'a jamais prétendu qu'il y avait des zones interdites (aux autorités) jusqu'à ce qu'on me dise que la police avait certaines hésitations », a dit le premier ministre. Nous avons dit : faites votre devoir ».

Cette déclaration précise les propos à tout le moins embarrassés du Solliciteur général qui a évoqué « son intention de changer la situation que nous (les libéraux) avons trouvée à notre arrivée au gouvernement ».

Jean Chrétien et Herb Gray ont ainsi malgré eux confirmé que la GRC et d'autres corps de police, pour toutes sortes de raisons, ont laissé le crime organisé développer ses réseaux de contrebande « impliqués dans le commerce du tabac, de l'alcool, des drogues et des armes militaires de gros calibre ».

Par ailleurs, selon des informations obtenues par LE SOLEIL de diverses sources, au moins 200 militaires de la base de Valcartier sont présentement tenus en disponibilité afin de venir appuyer une éventuelle action de la GRC en territoire mohawk. Le chef de Kanasatake, Jerry Peltier, a lui-même prétendu que l'armée avait mis au point un plan d'envahissement des réserves en décembre.

Encore une fois pressé de questions par le Bloc québécois — qui semble être la seule formation politique à se préoccuper de cette question — le gouvernement a aussi reconnu, comme LE SOLEIL l'affirmait hier, que la GRC juge certaines opérations « impossibles » à mener dans le contexte de la loi actuelle. Il s'agit de la technique, courante aux États-Unis, du *reverse sting* par laquelle un policier initie une transaction illégale pour réunir des preuves contre un présumé coupable de trafic de drogues.

Le ministre Herb Gray a indiqué à sa sortie des Communales que le projet de loi C-7, déposé le 2 février dernier, comme par hasard la veille du jour où le Commissaire de la GRC a officiellement réclamé des pouvoirs spéciaux au gouvernement, va justement répondre aux « hésitations » dont parlait le premier ministre. Cette loi « fournit les moyens aux services de police et aux tribunaux pour réprimer et supprimer l'importation, l'exportation et le trafic illicites des substances désignées » indiquent les notes explicatives. Une loi semblable, C-85, présentée par les conservateurs, n'a pas été adoptée avant la dissolution du Parlement. La nouvelle loi sera discutée vendredi et le gouvernement a demandé la



Jean CHRÉTIEN

Les Mohawks se préparent à affronter l'armée

Deux unités de Valcartier prêtes à intervenir

page A-3

collaboration des partis d'opposition.

L'embarras du gouvernement vient du fait que la quasi-totalité de cette contrebande, selon le Commissaire de la GRC lui-même, passe par des territoires mohawks, en particulier celui d'Akwesasne, à la limite des États-Unis, de l'Ontario et du Québec. Or les chefs de ces trois réserves refusent toute opération policière d'envergure. Le gouvernement fédéral craint un affrontement pire encore que celui qui eut lieu à Oka à l'été de 1990 puisque, depuis ce temps, des quantités importantes d'armes lourdes ont été introduites au Canada.

Manifestement excédé, le Solliciteur s'en est d'abord pris à Lucien Bouchard, suggérant que la situation existait du temps où il siégeait au cabinet fédéral. Cela voudrait donc dire, ce qui est plausible, que la mise en place du réseau de contrebande à partir de réserves indiennes remonte à 1989 ou au début de 1990, avant la crise d'Oka. Puis le ministre a suggéré que, par ses questions, le Bloc québécois « nuit aux résultats d'une enquête ».

Le leader parlementaire du Bloc, Michel Gauthier, explique que « c'est l'ensemble des citoyens qui se posent des questions et qu'on n'obtient pas les réponses voulues ». Le député de Roberval trouve qu'il y a pas mal de « mobilité » dans la position du gouvernement.

Tous les indices confirment que la GRC met actuellement en place des effectifs et des « équipements » qui lui permettront de mener enfin des opérations d'envergure contre le crime organisé. « On leur a donné tout ce qu'ils nous ont demandé » a dit le premier ministre.

Les jeudis sont Civic arrivés!

TIRAGE DEMAIN!

Demain, 17 février, venez skier au Centre de ski Le Relais et participez au concours LES JEUDIS HONDA d'AUTO FRANK & MICHEL qui vous permettra peut-être de gagner une Honda Civic CX 1994 qui sera attribuée au sort le soir même. C'est votre dernière chance! Soyez sur place pour le tirage, c'est plus excitant!

Le concours est ouvert aux 18 ans et plus. La valeur approximative du grand prix est de 11400 \$ et le gagnant devra répondre à une question d'ordre mathématique.

Les règlements complets du concours sont disponibles au service à la clientèle du Centre de ski Le Relais, 1084, boulevard du Lac, Lac-Beauport. Renseignements: 849-1851.

LE RELAIS
CENTRE DE SKI

En collaboration avec



Selon le Dr Augustin Roy

Sue Rodriguez avait le droit d'en finir avec sa vie

QUÉBEC — Sue Rodriguez avait parfaitement le droit d'en finir avec sa vie qui n'avait plus de signification, soutient le président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec. Le Dr Augustin Roy précise qu'elle n'est d'ailleurs pas la première personne à le faire.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Il conseille au médecin qui l'a aidé à mourir de ne pas faire connaître son identité pour éviter des poursuites. Par ailleurs, il estime que si le médecin est poursuivi, le député Svend Robinson devrait l'être, lui aussi, pour n'être pas intervenu. Le député néo-démocrate a accompagné Mme Rodriguez durant les dernières heures de sa vie.

Plutôt que de condamner ce

geste, le Dr Roy réclame des modifications aux lois canadiennes qui reconnaîtraient aux personnes qui souffrent d'un mal incurable et qui sont en phase terminale, le droit au suicide assisté si c'est là leur volonté. Il réclame donc un débat sur cette question.

À titre de président d'une Corporation professionnelle, il fait remarquer qu'il est de son devoir de faire respecter les lois. Mais, que personnellement, il a toujours été du bord de Mme Rodriguez. Lorsque les lois ne répondent plus aux attentes de la population, il faut les changer, lance le Dr Roy.

Plusieurs cas

À son avis, il faut arrêter de jouer à l'autruche. Il soutient que Sue Rodriguez, une résidente de la Colombie-Britannique, n'est pas la première personne au Canada à recourir au suicide assisté. Il note que de plus en plus de Canadiens et de Québécois ont recours à l'aide de quelqu'un pour mettre fin à leur vie, particulièrement chez les personnes atteintes de sida.

Il dit connaître personnellement un médecin qui a aidé dernièrement un sidéen à mourir. Il raconte le cas d'un médecin de Montréal qui a été traduit, il y a trois ans, devant le comité de déontologie de la Corporation pour avoir aidé une personne à mettre fin à ses jours. La Corporation lui

a donné une sentence symbolique jugeant qu'il avait agi dans l'intérêt du malade.

La société, selon le Dr Roy, n'a rien à gagner à forcer des gens à vivre lorsqu'ils sont condamnés et qu'il ne leur reste que quelques semaines ou quelques mois à vivre. Il fait remarquer qu'il s'agit avant tout d'une décision personnelle et que chaque cas est particulier.

Par ailleurs, il ne croit pas qu'il irait à l'encontre des principes défendus par sa religion (catholique) s'il aidait quelqu'un à mourir. Pour lui, permettre à une personne de mourir dans la dignité, c'est une question de justice et de charité, valeurs défendues par l'Église.



Sue Rodriguez, accompagnée par le député Svend Robinson au moment où le Cour suprême lui a refusé le droit de recourir au suicide assisté.

Jean Chrétien prévoit un vote libre sur la question du suicide assisté

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien a confirmé que son gouvernement invitera les parlementaires à se prononcer librement sur la question du suicide médicalement assisté.

par MANON CORNELLIER
de la Presse canadienne

« Ce sera un vote libre car il s'agit d'une question du même type que celles qui ont par le passé fait l'objet d'un vote libre, comme l'avortement ou la peine capitale », a-t-il indiqué à sa sortie de la Chambre hier.

Vu le caractère délicat de cette question, il a avoué qu'il ne savait pas s'il fallait traiter cette question de façon urgente.

M. Chrétien a répété qu'il ignorerait comment et quand son ministre de la Justice Allan Rock donnerait suite au souhait formulé par Mme Sue Rodriguez, cette résidente de la Colombie-Britannique qui s'est longuement battue pour faire légaliser le suicide assisté.

Atteinte de sclérose amyotrophique latérale, une maladie incurable qui entraîne une atrophie complète de tous les muscles, Mme Rodriguez est décédée chez elle samedi. Selon le député néo-démocrate Svend Robinson, qui était à son chevet, Mme Rodriguez a pu, grâce à l'aide d'un médecin, mettre fin à ses jours au moment qu'elle avait choisi.

Le suicide assisté est illégal au Canada et Mme Rodriguez avait tenté, sans succès, de faire changer cet état de fait jusque devant la Cour suprême du Canada.

Cinq des neuf juges ont rejeté sa requête, soulignant au passage qu'il revenait aux élus de trancher.

Hier, en Chambre, M. Rock a répété qu'il ne se défilait pas et suivrait la recommandation des juges. Il a indiqué qu'il devait d'abord consulter le cabinet et le caucus libéral sur le moyen de consulter les parlementaires et tenir un vote libre. Il a précisé qu'il n'excluait pas la possibilité de présenter un projet de loi.

Il n'est pas clair cependant si le gouvernement compte aborder seulement la question du suicide assisté ou s'il veut élargir le débat à l'euthanasie et à l'arrêt de traitements médicaux.

Chose certaine, M. Rock ne veut pas d'un débat académique ou creux. Il a répété qu'il souhaitait entreprendre une discussion sérieuse et approfondie afin d'en arriver à une décision.

Le décès de Mme Rodriguez a ramené la question du suicide assisté à l'avant-plan. Selon la députée bloquiste Pierrette Venne, « le législateur doit statuer et non pas se contenter de bavarder ».

Les chefs des deux partis d'opposition sont favorables à la tenue d'un vote libre. Lundi, le chef bloquiste Lucien Bouchard avouait que la lutte de Mme Rodriguez l'obligeait à s'interroger de nouveau.

Pour sa part, le chef réformiste

Preston Manning a indiqué hier, qu'il ignorait encore si un vote libre signifierait que chaque député pourrait voter selon sa conscience ou selon le vœu de ses électeurs.

M. Manning s'est montré très prudent. Il a refusé de condamner M. Robinson pour avoir soutenu

Mme Rodriguez au moment de sa mort. Selon lui, il est approprié qu'un ami en assiste un autre dans un moment difficile. Cependant, il désapprouverait qu'un député ait participé à un acte criminel si tel était le cas, ce qui n'a pas encore été démontré, a-t-il rappelé.

D'après la Victoria Hospice Society

Elle n'était pas sur le point de mourir



Le Dr Michael Downing

VICTORIA (PC) — Le responsable de la Victoria Hospice Society a apporté mardi certaines précisions sur le décès de Sue Rodriguez, affirmant que celle-ci n'éprouvait pas de douleur physique et n'était pas à la veille de mourir lorsqu'elle est décédée, samedi dernier, à la suite de ce qui est clairement un « suicide assisté ».

« Elle n'était pas près de mourir. Sa mort est clairement due à l'euthanasie ou au suicide assisté, pas aux soins palliatifs », a déclaré le docteur Michael Downing.

Le Dr Downing et le docteur Debra Braithwaite, qui a constaté le décès de Mme Rodriguez, ont donné hier une conférence de presse pour tenter d'éclaircir certaines des circonstances entourant la mort de Mme Rodriguez.

Le député néo-démocrate Svend Robinson a admis lundi qu'il était présent lorsqu'un médecin, dont on ignore l'identité, a aidé Mme Rodriguez à se suicider chez elle. La police enquête.

Le Dr Braithwaite, qui a soigné Mme Rodriguez pendant 18 mois, a été appelée à son domicile peu de temps après le décès de la malade. Elle a constaté la mort et averti le coroner.

Le Dr Braithwaite a dit qu'elle

avait vu Mme Rodriguez pour la dernière fois il y a trois semaines, et lui avait parlé la semaine passée pour fixer la date d'un autre rendez-vous. Mme Rodriguez avait pris rendez-vous pour aujourd'hui - soit quatre jours après son décès. M. Robinson avait révélé que Mme Rodriguez avait choisi, plusieurs semaines auparavant, la date du 12 février pour son suicide.

La Victoria Hospice Society a qualifié de « regrettable » le secret qui a entouré le décès de Mme Rodriguez. Et le Dr Downing a soutenu que le médecin qui a aidé Mme Rodriguez à mourir devrait se faire connaître et éclaircir son rôle et ses motifs.

Une enquête publique sur la mort de Wilfrid Côté serait injustifiée

BAIE-COMEAU — Le coroner en chef du Québec, Me Pierre Morin, ne voit pas la pertinence de tenir une enquête publique sur la mort de Wilfrid Côté, survenue en territoire de chasse amérindien en 1990, comme le réclame sa famille. Le coroner vient d'en aviser la sœur de la victime, Mme Bernadette Côté, qui se sent outrée par cette décision.

par ANNIE ST-PIERRE
LE SOLEIL

Dans une lettre qu'il a fait parvenir à Mme Côté et dont LE SOLEIL a pris connaissance, le coroner en chef mentionne que « les circonstances de cette mort ne justifient pas l'ordonnance d'une enquête publique. L'enquête policière menée fut méticuleuse et complète... et aucune charge ou accusation ne fut portée contre le seul témoin de la scène », rappelle le coroner.

Il ne juge pas opportun de renverser la décision de son prédécesseur, M. Jean Grenier, compte tenu que la demande de cette famille nord-côtière « n'amène aucun fait nouveau ».

Le coroner en chef a refusé

de s'entretenir avec LE SOLEIL à la suite de cette décision. Son attaché, M. Bernard Duchesne, a expliqué que Me Morin est très occupé par l'enquête publique du coroner Gilbert concernant la mort du caporal Lemay.

« Moi, je pense qu'ils ont peur parce que c'est un meurtre et la preuve est là », a exprimé Mme Bernadette Côté, la sœur de la victime, qui n'approuve pas du tout la décision du coroner. Elle a rappelé que l'investigation du coroner local Marcel Cliche est imprécise et que l'homme responsable de la mort de son frère a vandalisé son camp de chasse, un an auparavant.

Wilfrid Côté est décédé, le 17 septembre 1990, lorsqu'il circulait en véhicule tout-terrain aux abords de la réserve montagnaise de Betsiamites,

sur la Côte-Nord. L'enquête a démontré que c'est après un échange verbal avec un homme d'origine amérindienne que M. Côté a perdu la vie. Le seul témoin du drame a prétendu avoir atteint accidentellement la victime, après avoir trébuché à la renverse avec son arme de calibre .22, qui était chargée.

Bernadette Côté entend tout mettre en oeuvre pour se faire entendre et connaître les circonstances exactes de la mort de son frère. Furieuse contre la décision du coroner, elle s'adressera maintenant au ministre de la sécurité publique, M. Robert Middlemiss.

Mme Côté persiste à croire que le ministère de la Justice a influencé la SQ dans son enquête, de peur de provoquer une crise amérindienne sur la Côte-Nord. Un enquêteur au dossier avait même confié au SOLEIL qu'il a eu des ordres d'« être très méticuleux dans son enquête ». Bernadette Côté croit toujours que la tenue d'une commission d'enquête publique sur cette mort fait craindre le pire au ministère.

Chien payé 360 \$ en faux billets

L'ANGE-GARDIEN — Saint-Valentin ou pas, les fraudeurs n'ont pas de cœur ! En vendant lundi un chien rotweiler à un inconnu répondant à sa petite annonce, Lynda Plamondon, de l'Ange-Gardien, s'est fait payer avec 360 \$ de faux billets de 20 \$. Sans compter le vrai 10 \$ qu'elle a rendu en monnaie.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Ce n'est qu'après le départ de l'acheteur, après avoir examiné les dix-huit billets neufs de 20 \$, lisses, tous munis des points verts caractéristiques, que la jeune femme a réalisé qu'elle s'était fait avoir. Le fraudeur était accompagné d'un complice, qui est resté en attente dans un véhicule bleu en marche dans la cour.

L'agent Camil Gagnon, de la Sûreté du Québec a indiqué hier que la circulation de faux billets, particulièrement les 20 \$, prenait de l'ampleur dans la région et que la plupart des dossiers étaient référés à la GRC. Il a été impossible de joindre un porte-parole de la Gendarmerie royale hier. Les faux billets utilisés à l'Ange-Gardien étaient de bonne qualité et auraient d'ailleurs été imprimés sur le même équipement que celui qui a servi à la fabrication d'une série de billets contrefaits, écoulés en septembre 1993 dans des commerces de Charlevoix.

Mais pour ce cas, l'enquête s'annonce ardue, les enquêteurs du poste de la SQ de Sainte-Anne-Beaupré ne possédant aucun numéro de plaque d'immatriculation, juste un nom, Stéphane Côté, présumément domicilié à Lévis ainsi qu'un numéro de tatouage de l'animal (ZZU3B), au cas où il serait revendu. La police met en

garde la population contre les agissements de ces professionnels, qui semblent utiliser la voie des petites annonces pour écouler leur marchandise.

« Je trouvais déjà que cet homme dans la trentaine avait l'air louche, avec ses manières nerveuses, son manteau noir et ses jeans. Il disait qu'il voulait offrir un chien à sa blonde pour la Saint-Valentin. Il est resté une

quinzaine de minutes, demandant les caractéristiques de l'animal. Des billets neufs, il y en a dans tous les guichets automatiques. Si je m'étais aperçu de la fraude, comment aurait-il réagi ? Était-il armé ? J'avais six enfants avec moi », explique la mère de famille. Mme Plamondon espère que son histoire serve de leçon aux autres. « C'est la dernière fois que je rejoins un acheteur seule », dit-elle.



Lynda Plamondon, photographée en compagnie des parents du chiot vendu, Rocky et Shanny.

86 morts dans un séisme, à Sumatra

DJAKARTA (Reuter, AFP) — Un tremblement de terre d'une magnitude de 6,5 sur l'échelle de Richter a fait au moins 86 morts et plus de 250 blessés dans l'île de Sumatra, aujourd'hui, a-t-on appris auprès des autorités régionales indonésiennes.

Le séisme a frappé la province de Lampung, dans le sud de Sumatra, à quelque 300 km au nord-ouest de Djakarta. Il s'est produit en pleine nuit, à 0 h 07 locale, et a duré près de cinq minutes.

La secousse a été ressentie jus- qu'à Djakarta.

Les services météorologiques de la capitale indonésienne ont

précisé que l'épicentre se situait vraisemblablement à 58 km sous la mer au large des côtes méridionales de Sumatra.

« Je crois qu'il y aura davantage de victimes car le tremblement de terre s'est produit pendant que la plupart des gens dormaient », a ajouté un porte-parole des autorités de Lampung en précisant

que plusieurs routes et ponts avaient été détruits.

« Soixante-quinze pour cent des bâtiments sont endommagés », a-t-il ajouté.

Le district ouest de Lampung, qui fait face à l'océan indien à l'ouest et à la baie de Semangka à l'est, est peuplé de 400 000 habitants, principalement des agriculteurs.

C'est le deuxième séisme frappant l'Indonésie depuis le début de l'année.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 15-02-94
3-7-5
6-9-3-8

Caroline a été confiée à un groupe anti violence, aux États-Unis

Mme Champagne a perdu la trace de sa fille

BAIE-COMEAU — Emprisonnée depuis deux ans pour outrage au tribunal après avoir été reconnue coupable de l'enlèvement de son enfant, Jocelyne Champagne réaffirme qu'elle ignore l'endroit où peuvent se trouver sa fillette Caroline et sa grand-mère maternelle ; de plus, selon son entourage immédiat, Mme Champagne a perdu tout contrôle sur les déplacements de sa fille.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

Selon des informations du SOLEIL, Mme Champagne ne peut plus retracer sa fille Caroline et sa grand-mère, Mme Jeannette Brochu-Champagne. Une source fiable a récemment confié que ces deux personnes ont été prises en charge par un regroupement d'aide contre la violence qui opère aux États-Unis.

Cet informateur ajoute que la fuite de l'enfant est maintenant

assurée par des maisons d'hébergement clandestines fonctionnant autant au Canada que de l'autre côté de la frontière. Cela expliquerait pourquoi la grand-mère n'a toujours pas ramené la fillette aux autorités, tel que l'a réclamé Jocelyne Champagne dans un message transmis par l'intermédiaire des médias, en janvier.

Les propos de cet informateur montrent bien l'ampleur que prend le rapt de cette fillette, orchestré par Jocelyne Champagne et sa famille, en mai 1991. « Cela

a pris des proportions insoupçonnées », estime l'informateur du SOLEIL.

Ce réseau de fuite d'enfants assurerait la survie de la petite Caroline et sa grand-mère de 72 ans, grâce à l'appui d'une puissante famille, d'une compagnie privée et même d'une Église. Il n'y a pas de doute dans l'esprit de plusieurs que Caroline Caron, dont l'état de santé requiert des soins spécialisés, vit secrètement sous une fausse identité bien loin de la police et des autorités qui la recherchent depuis trois ans.

Personne n'a pu infirmer ou confirmer cette information. Un des procureurs de Jocelyne Champagne, Me Bruno St-Laurent, n'a pas nié ces faits en ajoutant cependant qu'il n'a « aucune information permettant de les ap-

puyer ».

Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) qui avait lancé une campagne de souscription en faveur de Jocelyne Champagne soutient qu'il a été écarté du comité de soutien. Mme Natalie Boudreault, de Baie-Comeau, a affirmé que le support financier à Mme Champagne est maintenant assumé par une coalition ontarienne. Dans un dépliant remis lors d'une manifestation, à Laval, ce comité demandait des fonds au nom de « l'Alliance pour l'action non-violente », ayant des bureaux à Ottawa, Montréal et Québec.

Ce regroupement comporte des groupes canadiens de femmes victimes de viol et même une association des femmes au-

tochtones. Le numéro de téléphone du Conseil Attikamek et Montagnais apparaît même au dépliant. Mme Boudreault n'est pas en mesure de dire si Jocelyne Champagne sait exactement où est sa fille. « Elle a toujours dit qu'elle ignore l'endroit mais sait par quel moyen la faire revenir », c'est-à-dire par les journaux, rappelle-t-elle.

Le directeur de la Protection de la jeunesse de la Côte-Nord, François Richer, a accueilli cette éventualité avec appréhension. « C'est sûr qu'il y a une bonne organisation dans la cavale de l'enfant, mais ces gens-là n'agissent certainement pas contre la volonté des parents », a-t-il ré-élé.

Le DPJ a rappelé que la fillette de Jocelyne Champagne et An-

dré Caron fait toujours l'objet d'un signalement. « Le dossier n'est pas fermé et c'est pour cela qu'un mandat de recherche est encore en vigueur contre Caroline », souligne-t-il.

La disparition de l'enfant de Jocelyne Champagne va certainement passer à l'histoire. Les corps policiers, dont la Sûreté du Québec, prétendent mener des recherches actives pour retrouver la jeune fille et la septuagénaire.

Des perquisitions dans plusieurs régions n'ont pas permis de mettre la main sur la fillette. La police affirme avoir tout mis en oeuvre dans le dossier de Caroline Caron avec tous les effectifs nécessaires. Pourtant, les mandats et ordonnances des tribunaux n'ont pas encore suffi à la retrouver.

Les Mohawks se préparent à affronter l'armée

MONTREAL (PC) — Le chef du Grand Conseil de bande de Kanesatake, Jerry Peltier, entend réunir très prochainement les membres de sa communauté pour les informer d'un plan d'intervention imminente de l'armée canadienne, au cours des deux prochains jours, dans les trois communautés mohawks de Kanesatake, de Kahnawake et d'Akwesasne.

Selon les informations dont dispose le chef de Kanesatake, l'armée aurait l'intention d'intervenir d'abord à Kanesatake en prenant position autour de certains édifices avec 300 soldats en provenance de l'Ontario.

« Les premiers 300 soldats seront déployés d'abord à Kanesatake pour montrer à la communauté mohawk qu'ils sont sérieux », a-t-il dit.

M. Peltier a fait ces déclarations, hier, au palais de justice de Montréal où il rencontrait son

conseiller juridique Richard Corribeau et un membre du conseil de bande de Kahnawake Billy Two Rivers.

En qualité de procureur des communautés mohawks de Kanesatake et Kahnawake, Me Corribeau se trouvait en Cour supérieure pour l'audition de la requête de l'Association des policiers provinciaux du Québec visant à obtenir la suspension temporaire de l'enquête du coroner sur la mort du caporal Marcel Lemay de la Sû-

reté du Québec.

Selon le leader autochtone, une fois que certains édifices seront contrôlés également à Kahnawake et Akwesasne par un premier groupe de soldats, quelque 4000 autres, actuellement en attente à Valcartier, se déploieraient sur les trois réserves.

« Je ne sais pas s'il s'agit d'ordres directs du premier ministre Chrétien. Nous essayons d'obtenir des réponses de sa part.

« Nous savons que ce plan est

en préparation depuis un bon moment », a indiqué M. Peltier.

« Cette opération avait été prévue pour décembre dernier », a-t-il ajouté.

Le chef Peltier prévoit que les gens de sa communauté « vont se défendre ».

« J'avise mes frères et soeurs des communautés mohawks de se placer en état d'alerte. Si les gens de l'armée viennent, ils ne seront pas reçus avec une fronde », a-t-il assuré.

Interrogé sur les sources de ses informations, le chef Peltier a parlé d'« une source très fiable au sein de la Défense nationale ».

La rencontre récente des chefs mohawks avec le Solliciteur général du Canada Herb Gray n'a pas su calmer les appréhensions des autochtones.

« M. Gray a indiqué qu'il n'était pas question que la force soit utilisée dans nos territoires mais qu'il ne pouvait parler pour les militaires. »



Le matin du 20 août 1990 la vie des résidents du petit village d'Oka avait changé radicalement avec l'arrivée de 335 militaires et de 65 de leurs véhicules, dont plusieurs montés sur des chenilles. Les engins s'étaient dispersés soit pour se poster à l'une ou l'autre des cinq barricades érigées par la Sûreté du Québec, soit pour stationner en bordure de la route ou même sur les pelouses de maisons privées.

La SQ a les moyens et les autorisations requis

Selon Johnson, la police peut s'en mêler

TROIS-RIVIÈRES — Le premier ministre Daniel Johnson estime que les forces policières ont toutes les autorisations et les moyens qu'il faut pour lutter contre les trafiquants de drogues, y compris sur les réserves autochtones.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« Les policiers qui sont sur les lieux sont les maîtres de la situation. Les forces policières ont tous les moyens dont elles ont besoin, pour régler des problèmes de criminalité », a indiqué M. Johnson en réponse aux questions sur les

informations publiées dans LE SOLEIL sur le trafic de stupéfiants transitant par les réserves autochtones.

Il refuse de commenter les difficultés que rencontrent les forces policières pour agir sur le territoire des réserves autochtones. « Ni vous ni moi ne sommes sur les lieux », signale-t-il avant de préciser que la Sûreté du Québec

a « un mandat d'aller là où il le faut » pour contrer la criminalité.

« La lutte à la drogue est une priorité de tous les gouvernements, de tous les corps policiers. Je trouve ça extrêmement regrettable qu'on mette des opérations en péril par des reportages, avec des sources anonymes qui sont difficiles à confirmer. »

Il refuse de prêter foi aux propos « d'un agent double anonyme qui allègue toutes sortes de choses », mais déplore du même souffle que l'on fasse état dans les journaux « qu'il y a des conversations entre bandits qui sont inter-

ceptées ».

Quant aux informations selon lesquelles la GRC aurait bloqué des opérations policières sur les réserves, M. Johnson note encore là que la source dont il est fait mention dans LE SOLEIL est « un agent double anonyme ». M. Johnson juge également « déplorable qu'on associe les autochtones » à ces activités criminelles. Il signale qu'on arrête tous les jours des non-autochtones reliés au trafic des drogues et qu'il « faut faire attention de ne pas peindre des groupes ethniques entiers comme on est porté à le faire quelques fois. »



« Nous savons que ce plan est en préparation depuis un bon moment », a indiqué le chef Jerry Peltier.

ront donc bientôt imiter leurs collègues américains de la Drug Enforcement Administration (DEA) qui organisent couramment des coups montés pour inculper des trafiquants de drogue.

Le ministre Gray a expliqué hier qu'il ne pouvait pas parler des affaires courantes de la GRC,

mais a clairement fait comprendre qu'ils pourraient eux aussi piéger les contrebandiers en toute légalité.

Leader parlementaire du gouvernement, M. Gray espère que le projet de loi C-7 sera appuyé par l'opposition.

La loi C-7 va permettre à la GRC de piéger les trafiquants

OTTAWA (PC) — Le gouvernement permettra bientôt aux policiers d'organiser des guet-apens pour piéger les contrebandiers, a indiqué, hier, le Solliciteur général du Canada, Herb Gray.

Les réseaux de contrebande de cigarettes ont maintenant de puissants alliés.

Il y a quelques jours, le commissaire de la GRC Norman Inkster affirmait que les trois-quarts des cigarettes de contrebande passaient par la réserve d'Akwesasne, un territoire chevauchant les frontières du Québec, de l'Ontario et de l'État de New York, aux États-Unis.

Deux unités prêtes à intervenir depuis la base de Valcartier

VALCARTIER — Les membres de deux unités d'artillerie légère de la base militaire de Valcartier seraient en disponibilité depuis dimanche, avec interdiction de quitter la région de Québec. Ils s'apprêteraient à prêter main forte à la GRC qui préparerait une opération dans des réserves amérindiennes. Les interventions armées auraient lieu au cours des huit prochains jours.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

LE SOLEIL tient de diverses sources qu'entre 200 et 500 militaires — fantassins, artilleurs, soldats du service des blindés — suivent actuellement un programme de formation théorique et stratégique pour se préparer à une opération comme celle survenue en 1990, à Oka. L'entraînement sur le terrain aura lieu la semaine prochaine. Les militaires devront ensuite être prêts à intervenir à 24 heures d'avance. Des pilotes d'hélicoptère et une vingtaine de policiers militaires ont également été mis en disponibilité.

Pour l'instant, ils ont l'obligation de demeurer dans la région immédiate de Québec. L'étape suivante du plan — l'état d'alerte — prévoit qu'ils devront rester à l'intérieur des limites de la base de Valcartier. Les soldats à l'entraînement n'en sont pas à leurs premières armes, puisqu'ils ont tous fait partie de la mission de paix en ex-Yougoslavie. Des militaires de la base de Petawawa, en Ontario, participeraient aussi aux opérations.

Le scénario de la Crise d'Oka se répètera-t-il cette année ? L'armée effectuera-t-elle des raids dans les réserves de Kahnawake, Kanesatake ou d'Akwesasne ?

Quand Richard Corribeau, conseiller juridique du chef Jerry Peltier, analyse ce qui a précédé l'intervention de l'armée à Oka et ce qui se passe maintenant, il con-

clut que le *pattern* est le même. « Le gouvernement tente de faire passer les Mohawks pour des criminels de façon à justifier une intervention militaire, affirme-t-il.

« En 1990, c'était une histoire de pneus brûlés à Oka ; cette année, c'est le trafic d'armes, de cigarettes et maintenant de cocaïne. L'armée a utilisé une vieille tactique avec un hélicoptère récemment. Et les autorités se sont alors aperçues que ce n'était peut-être pas une bonne idée de faire un raid aérien. On peut donc prévoir que ça se fera par voie terrestre », dit-il.

Par ailleurs, le capitaine Pierre Leclerc, responsable des communications à la base de Valcartier, a réitéré les explications qu'il avait fournies la veille concernant les exercices auxquels se livrent actuellement les militaires. « Les troupes du 2e bataillon sont de retour de l'ex-Yougoslavie, a-t-il précisé. Elles reprennent leur routine de base annuelle dans des conditions hivernales. »

À sa connaissance, le gouvernement canadien n'a formulé aucune demande d'aide au pouvoir civil aux Forces armées, qui ne peuvent déclencher d'intervention dans des réserves de leur propre chef.

Il a conclu en affirmant que c'était dans la nature des Forces armées d'un pays d'être toujours prêtes à intervenir quoi qu'il arrive.

LA POLITIQUE



Le candidat du Parti québécois dans La Peltrie, Michel Côté en compagnie de la candidate Colette Lanthier dont il a obtenu l'appui, hier soir.

La coalition permet à Michel Côté de gagner l'investiture dans La Peltrie

SAINTÉ-FOY — Fort de l'appui des troupes de la candidate Colette Lanthier, écartée au premier tour, Michel Côté a décroché contre toute attente l'investiture péquiste dans La Peltrie, contre le candidat favori, Émile Loranger.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

N'ayant pas réussi à décrocher l'investiture dès le premier tour, le maire Loranger s'est retrouvé tard, hier soir, devant le pire scénario pour lui, soit une coalition des forces d'opposition autour de son principal rival Michel Côté.

« Je demande à mes supporters de rejoindre le camp de Michel Côté », a lancé Colette Lanthier après avoir appris qu'elle avait terminé au troisième rang et se retrouvait conséquemment écarté de la course.

Le tonnerre d'applaudissements qui a suivi a secoué l'équipe Loranger, ses organisateurs sachant que même si leur candidat avait terminé en tête du premier vote, à une quarantaine de voix de la majorité, la pente n'était presque pas possible à remonter.

Dès le début d'une soirée qui a

réuni plus de 1000 souverainistes dans un hôtel de Sainte-Foy, les discours avaient donné un aperçu de ce qui allait survenir. M. Loranger a en effet été victime de deux attaques bien senties de la part de ses rivaux, pendant que lui choisissait d'ignorer totalement ses opposants.

« Plutôt que d'avoir un langage et des attitudes claires, certains nagent entre deux eaux pendant des années, flairent le vent dominant et entrent en politique avec des motivations qui n'ont rien à voir avec les objectifs de notre parti », a accusé Colette Lanthier en référence aux 400 \$ qu'a versé M. Loranger à la caisse électorale du Parti libéral du Québec.

« Les tièdes ne nous conduiront jamais à la victoire », concluait l'agente de recherche et de planification socio-économique au gouvernement du Québec.

Avant elle, Michel Côté avait

tapé sur ce même clou, suscitant encore là une bonne salve d'applaudissements. « Les personnes qui, pour n'importe quel prétexte, contribuent au Parti libéral et autres partis fédéralistes, maintiennent le Québec dans cet état de paralysie », avait-t-il tonné.

S'abstenant ostensiblement d'applaudir lors de ces passages, les partisans de M. Loranger ont démontré qu'ils savaient savaient pertinemment à qui s'adressaient les reproches.

L'ancien président du Comité des payeurs de taxes de l'Ancienne-Lorette qui a chassé au début des années '80 le maire Marcel Pageau de l'hôtel de ville et de la présidence de la Communauté urbaine de Québec, a insisté dans son discours sur sa performance

aux commandes de l'hôtel de ville pour justifier son action, répondant ainsi indirectement aux attaques.

« Je me suis retrouvé à la tête d'une ville parmi les plus endettées de la province... onze ans plus tard, j'ai réussi à diminuer de 15 à 7 millions \$ la dette municipale. Le compte de taxe moyen est demeuré pendant cette même période à 1500 \$, et ce, tout en développant le milieu, en améliorant sa qualité de vie. »

Il a ensuite longuement insisté sur le fait qu'il n'avait pas eu peur de ses convictions, prenant la présidence du comité du NON dans La Peltrie, malgré le fait que son patron à l'époque, était le ministre des Communications Lawrence Cannon.

André Gaulin veut une vraie capitale

QUÉBEC — Candidat à l'investiture péquiste dans le comté de Taschereau où se trouve l'Assemblée nationale, André Gaulin tient à ce qu'enfin Québec rayonne internationalement comme une capitale à part entière.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« Ottawa n'est pas notre capitale. Il est temps que Québec le devienne, qu'elle soit un point de référence dans le monde, qu'elle profite des retombées économiques qui en découlent, qu'elle devienne encore davantage ville de culture et centre récréo-touristique important. »

Universitaire, écrivain, militant et activiste péquiste de longue date, le professeur Gaulin a expliqué hier en conférence de presse qu'il était là pour en finir avec un vieux contentieux.

C'est notre génération, a plaidé l'homme de 57 ans, qui a mis de l'avant l'idée de l'indépendance. C'est à nous de régler cette question, a-t-il conclu hier matin.

Heureux que Jacques Parizeau ait opté pour une « obligation de résultat sans porte de sortie » avec le référendum immédiatement après l'élection, M. Gaulin y voit une occasion unique de poursuivre sa carrière pédagogique.

Le comté ne lui est pas acquis cependant puisqu'un autre ancien



André Gaulin, candidat à l'investiture péquiste dans Taschereau

président de l'association péquiste de Taschereau, comme lui, est en lice, soit M. François Tremblay. Candidat défait en 1989 par l'actuel ministre libéral de la région de Québec, Jean Leclerc, M. Tremblay est officiellement à l'oeuvre depuis deux mois pour convaincre les 1338 militants éligibles d'en faire leur choix le 20 mars prochain.

Les suggestions de Côté ne sont pas retenues

QUÉBEC — L'ex-ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, entend demeurer discret sur le nouveau programme politique du Parti libéral en matière de santé qui sera soumis à l'approbation des délégués au congrès le mois prochain.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

« Non, je n'ai pas l'intention de commenter le document. Pour moi la page est tournée. Si j'avais voulu continuer à faire de la politique, je serais resté », a-t-il affirmé, hier, au cours d'un entretien téléphonique.

« Tout ce que je sais du document d'orientation, je l'ai lu dans

les journaux. Je n'en ai pas encore reçu de copie », a-t-il dit.

Si M. Côté s'est fait connaître par ses prises de position en faveur d'un ticket modérateur, de tarifs minimaux pour les services de santé et la fin de la gratuité d'autres services avec en toile de fond un manque grave de financement dans le réseau, le document d'orientation du Parti libéral don-

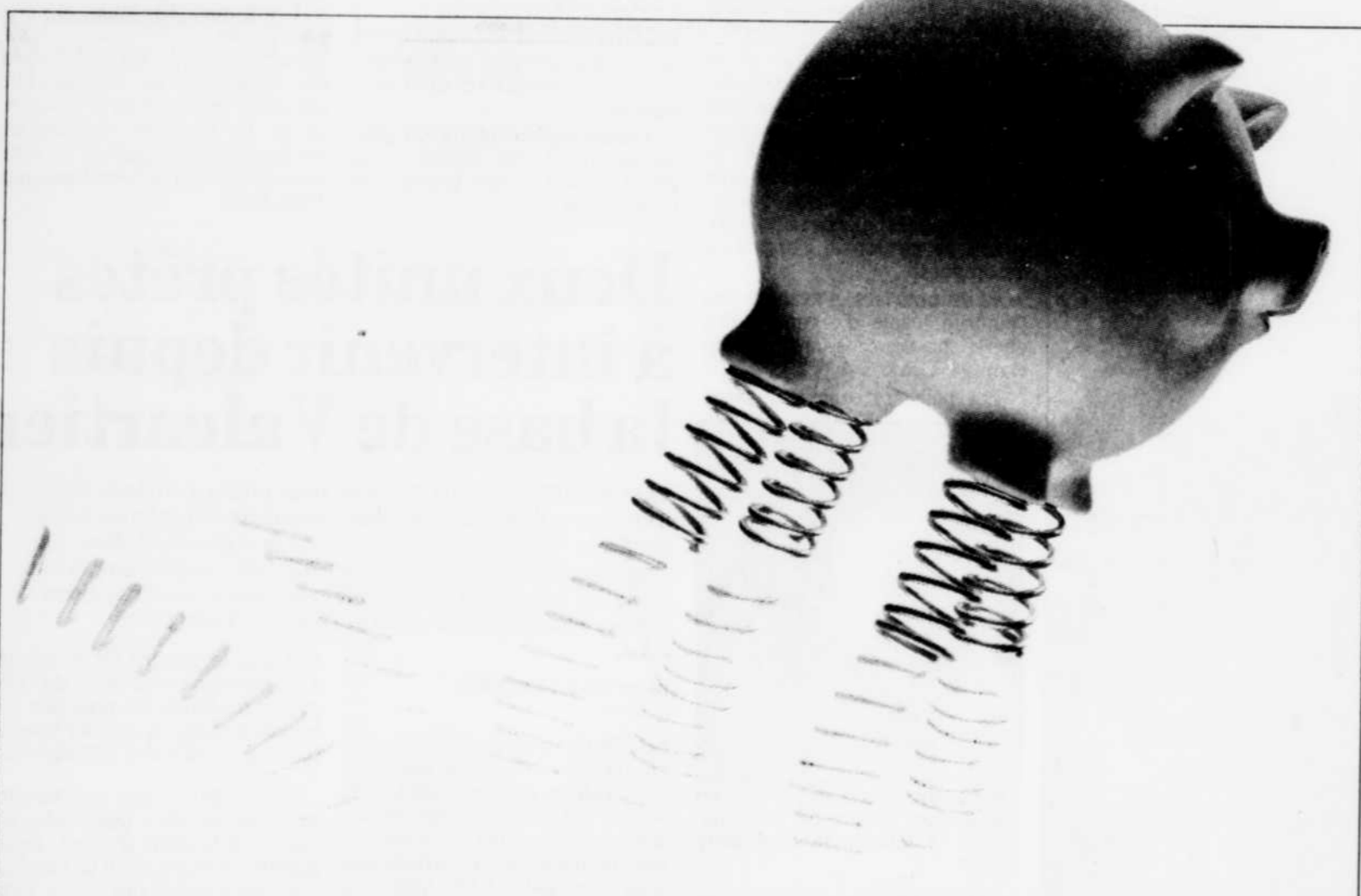
ne aujourd'hui une toute autre vision.

« La vérité, c'est que la part de la richesse collective québécoise consacrée à la santé est demeurée relativement stable en pourcentage du produit intérieur brut. Cette tendance est similaire à celle observée dans la plupart des nations industrialisées au cours des dernières décennies. Ainsi, il est excessif aujourd'hui d'affirmer qu'il existe une crise majeure dans le financement du secteur de la santé », peut-on lire dans le document intitulé « Agir pour le Québec ». « Il n'y aura pas de nouveau ticket modérateur, ni de dé-

sassurance des services », ajoute-t-on.

L'ex-ministre et ancien député de Charlesbourg n'a pas quitté complètement la vie politique. Il est toujours membre du Parti libéral et vient d'être choisi délégué de sa circonscription au congrès qui se tiendra à Montréal les 10, 11 et 12 mars.

A-t-il l'intention d'intervenir sur le plancher du congrès ? « On va voir. Si je fais des commentaires, ce sera au congrès », a-t-il répondu se laissant toutes les portes ouvertes.



Donnez plus de ressort à vos investissements!

Vous voulez que vos placements vous rapportent davantage ? Vous cherchez à en accroître le rendement et à faire fructifier vos économies ? Ne cherchez plus, voici nos 12 Fonds.

En adoptant les Fonds MD, vous avez accès à un large éventail d'actions, d'obligations, de créances hypothécaires et de titres du marché monétaire. Le rendement de votre placement ne reposant pas sur celui d'un titre en particulier, vous obtenez ainsi plus de sécurité grâce à la diversification.

Vous pouvez aussi détenir des parts de Fonds MD dans le cadre d'un REER. Vous avez ainsi la possibilité d'améliorer votre rendement tout en différant l'impôt sur votre revenu et sur la croissance de votre capital.

Choisissez parmi nos 12 Fonds MD celui ou ceux qui correspondent le mieux à vos objectifs financiers. Si vos besoins viennent à changer, il n'y a ni commission ni frais de transfert lorsque vous passez d'un Fonds MD à un autre, ni frais si vous rachetez vos parts, en totalité ou en partie, en tout temps. Et, grâce à notre programme de cotisation automatique, vous pouvez investir aussi peu que \$50 par mois.

Pour plus de renseignements, appelez ou passez à votre succursale de la Banque de Montréal ou de Nesbitt Thompson inc., ou communiquez avec l'InfoService MD en composant le 877-1285 ou le 1 800 361-1854.

Les Fonds MD sont offerts par la Société de gestion de placements Banque de Montréal Limitée. MD Marque déposée de la Banque de Montréal.

SOCIÉTÉ DE GESTION DE PLACEMENTS
BANQUE DE MONTRÉAL LIMITÉE

CHÂTEAUX DE LA LOIRE



FÉLICITATIONS!

Madame Simone Boulanger
de Sainte-Hénédine

LE SOLEIL VOUS AMÈNE FAIRE UNE
TOURNÉE ROYALE!

TIRAGE DU 4 FÉVRIER 1994

Être abonné,
c'est tout ce qui compte!

40 personnes feront la tournée des châteaux de la Loire! Vous aussi pouvez gagner en étant abonné au Soleil (abonnés recevant Le Soleil 5, 6 ou 7 jours par semaine). Tirages entre les 15 janvier et 29 mars 1994, sous la supervision de Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne.

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Johnson explique la hausse de 30 %

Le Revenu s'acharnera sur ceux qui ne paient pas

TROIS-RIVIERES — Embarrassé par les informations voulant que les 500 vérificateurs du ministère du Revenu aient reçu une directive leur enjoignant de hausser de 30 % leurs perceptions d'impôt, le premier ministre Daniel Johnson a soutenu hier que ce geste visait d'abord et avant tout « ceux qui ne paient pas ».

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

En tournée hier dans la région de la Mauricie, M. Johnson s'est efforcé de démontrer que ces directives ne visent surtout pas à « s'acharner sur les gens honnêtes » mais à traquer « ceux qui sont le plus susceptibles de nous apporter de nouveaux revenus, ceux qui essaient d'éviter leurs impôts ».

« Les gens ne peuvent s'insurger contre le travail au noir et ceux qui ne paient pas leurs taxes et impôts, et nous reprocher d'aller chercher les impôts que les gens doivent. » Il y a un peu plus d'une semaine, le gouvernement Johnson mandatait justement un groupe de travail pour lui suggérer des moyens d'humaniser les rapports tendus que les agents du fisc québécois entretiennent avec les contribuables.

Le quotidien *Le Devoir* faisait état, hier, d'une directive fixant

des objectifs précis aux agents du fisc :

- porter de 668 \$ à 726 \$ la moyenne des sommes perçues, à chaque heure, pour la TVQ et la TPS ;

- augmenter de 191 \$ à 248 \$ l'heure les sommes récupérées au titre de l'impôt des particuliers, de 536 \$ à 696 \$ l'heure pour celui des corporations et de 215 \$ à 279 \$ celles relevant des retenues à la source. Quant aux enquêteurs spéciaux, ils devront augmenter de près de 200 \$ l'heure leur rendement pour les coffres de l'État.

Précampagne électorale

Après l'Est du Québec, la semaine dernière, et la région de la Mauricie, hier, M. Johnson se rendra dans l'Estrie la semaine prochaine.

Il a dû se défendre hier de mener une pré-campagne électorale aux frais des contribuables, un peu comme l'avait fait la première

ministre Kim Campbell le printemps dernier.

M. Johnson a rappelé que son salaire, comme celui des autres députés de l'Assemblée nationale, « est payé par les contribuables et le sera toujours quoique je fasse ». À ceux qui l'accusent de venir défendre le programme de son parti, il rétorque qu'il vient porter un message « d'espoir ».

Élections

Il refuse par ailleurs de préciser si son gouvernement déclenchera des élections partielles coûteuses dans plus d'une demi-douzaine de circonscriptions avant une élection générale qui l'attend au plus tard à l'automne. « On n'est pas pour faire des élections partielles pour rien », indique-t-il avant de préciser que les gens ont « le droit d'être représentés à l'Assemblée nationale ».

Il n'écarte pas l'hypothèse d'une élection au cours de l'été et précise même que Jean Lesage a tenu de tels scrutins à deux reprises (les 21 et 5) au mois de juin. « Duplessis ne jurait que par le mois de juin », prend-il la peine d'ajouter. Quant à la possibilité d'amender la loi électorale pour lui permettre de retarder l'échéance du 11 juillet pour déclencher des partielles dans au moins deux circonscriptions (Chomedey et Charlesbourg), M. Johnson dit n'avoir « aucun projet en ce sens pour le moment ».

En Bref

■ L'autonomie des autochtones pour très bientôt en Saskatchewan

REGINA (PC) — La Saskatchewan s'appête à faire un pas significatif en vue du gouvernement autonome des autochtones, en remettant le contrôle de millions \$ en programmes sociaux aux groupes autochtones de la province. Des documents du conseil des ministres tracent les grandes lignes d'une politique autochtone ambitieuse, aux implications considérables. Les documents identifient jusqu'à 550 millions \$ par an en services de juridiction provinciale — programmes sociaux, de santé, d'éducation et de justice — qui seront éventuellement transférés aux bandes indiennes, groupes métis et autres organisations autochtones. Le ministre des Affaires indiennes, Bob Mitchell, a confirmé, hier, que le document avait été adopté par le cabinet et formera la base du texte de la politique autochtone du gouvernement néo-démocrate qui doit être rendu public plus tard cette année. Après l'échec de l'Accord de Charlottetown, en 1992, qui contenait des dispositions visant à inclure le gouvernement autonome des autochtones dans la Constitution, le gouvernement de la province a décidé d'aller de l'avant sans attendre les autres provinces, a-t-il dit. Il a assuré que le gouvernement consulterait tous les groupes affectés par ce changement avant que les nouvelles politiques n'entrent en vigueur.

■ Pas question d'abolir les décrets de convention collective

MONTRÉAL — Il n'est pas question d'abolir la Loi sur les décrets de convention collective, mais bien de la moderniser. Le ministre de l'Emploi Serge Marcell songe toutefois à établir une distinction entre les décrets du secteur manufacturier et ceux des entreprises de services en s'appuyant sur les recommandations du rapport Henry, déposé mardi dernier. La Loi sur les décrets de convention collective, méconnue du public, couvre pourtant 5 % de l'ensemble de la main-d'œuvre québécoise. Pas moins de 125 000 salariés sont assujettis à 29 décrets, auprès de 15 300 employeurs, principalement des PME. On retrouve ces décrets dans des industries comme la coiffure, l'entretien d'édifices, les agences de sécurité, le bois ouvré, le vêtement pour dames, la fenestration, le cuir, etc. Le comité Henry a formulé 35 recommandations pour adapter la loi, qui date de 1934. Les recommandations portent notamment sur la polyvalence des employés ; la définition du champ d'application d'un décret ; le fonctionnement des comités paritaires, chargés de gérer ces décrets ; et sur la représentativité des parties intéressées. En général, les syndicats sont plutôt favorables à ces décrets, qui accordent une protection minimale à des travailleurs peu rémunérés et peu protégés. Le Conseil du patronat très divisé sur la question estime malgré tout qu'ils constituent un moindre mal par rapport à toute forme de négociations sectorielles.



La liste de cadeaux de Pierre Robitaille un choix judicieux... pour la vie!

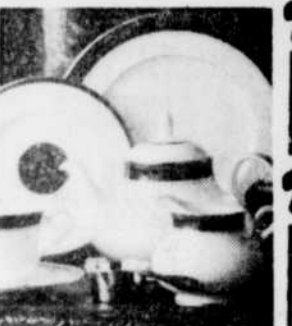
Les 23, 24, 25, 26 et 27 février, ne manquez pas

LES JOURS de la MARIÉE



Venez rencontrer nos spécialistes qui, à titre gracieux, vous conseilleront sur la préparation de votre liste de cadeaux de mariage

Royal Doulton



Royal Doulton vous propose une magnifique collection de pièces de vaisselle, appréciez la qualité de leur fabrication, la richesse des couleurs, des motifs et des formes et vous comprendrez pourquoi tant de mariées choisissent Royal Doulton. De plus, toutes les mariées qui auront inscrit un motif Royal Doulton, recevront gratuitement de pratiques protège-assiettes ainsi qu'un échantillon de Palmolive gel pour le lave-vaisselle.



Le cristal occupe une place de choix dans la vie moderne et n'est plus seulement l'apparat des grandes occasions... Les formes et les factures de nos magnifiques collections s'habitent d'une beauté contemporaine qui vous charmera jour après jour.



Une corbeille bien garnie ?

Déposez votre liste de cadeaux de mariage chez Pierre Robitaille et nous vous remettrons un joli cadeau. Nous emballons et livrons gratuitement. Dites-nous la DATE de votre MARIAGE* et peut-être gagnerez-vous de MAGNIFIQUES PRIX! * Sans obligation de votre part.

boutique

Pierre Robitaille

À gauche de l'entrée principale
Place Ste-Foy
653-7260



Tobin devant la CEE

Le ministre canadien des Pêches Brian Tobin s'est rendu aux quartiers généraux de la Communauté économique européenne, hier, afin de plaider pour la protection des stocks de poissons dans l'Atlantique nord. Le ministre a déposé devant les journalistes une carte des zones de pêche que le Canada tient à protéger.

Misez sur les jeunes. Embauchez des étudiants.

Dans le cadre du programme d'emplois d'été pour étudiants du gouvernement du Canada, les organismes de tous genres peuvent demander des subventions en vue de créer des emplois d'été.

Présentez votre demande dès maintenant au Centre d'emploi du Canada le plus près dont vous trouverez l'adresse sous la rubrique Emploi et Immigration Canada des pages bleues de l'annuaire téléphonique.

Défi 94

LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE POSTÉES AU PLUS TARD LE 11 MARS 1994.

Note : La date limite peut varier. Veuillez communiquer avec le Centre d'emploi du Canada le plus près pour obtenir des précisions.

Développement des ressources humaines Canada / Human Resources Development Canada

Canada

Nouveau délai pour le patient en hémodialyse

QUÉBEC — Nouveau délai dans l'affaire du patient de l'hôpital Saint-François-d'Assise qui refuse de se faire transférer à l'Hôtel-Dieu de Québec pour y subir des traitements en hémodialyse.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

À la demande d'un représentant de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Lucienne Robillard, l'avocate du patient, Me Chantal Hamel, a accepté de reporter de 36 heures le dépôt d'une demande d'injonction pour forcer l'hôpital Saint-François-d'Assise à accueillir son client.

La semaine dernière, Me Hamel avait fixé à mardi soir l'échéance de l'ultimatum qu'elle lançait à la direction du centre hospitalier de revoir sa décision et d'accepter son client.

La ministre Robillard a mandaté, hier, le Dr Pierre Duplessis, conseiller médical rattaché au sous-ministre André Trudreau, pour rencontrer les autorités du centre hospitalier, de la Régie régionale, le médecin et l'avocate du patient afin de trouver une solution « humanitaire » au cas de M. Beaulieu dans les plus brefs délais. M. Duplessis doit faire rapport à la ministre jeudi matin.

Les discussions qui ont eu lieu, hier, entre le sous-ministre Maurice Boisvert, le président du conseil d'administration de Saint-François-d'Assise et la Régie régionale n'ont pas permis de trouver une solution au problème.

Peu de commentaires ont filtré sur cette affaire qui semble embarrasser la haute direction du ministère. Le document d'orientation du parti libéral qui vient d'être rendu public insiste sur le souhait de la population d'avoir des services sociaux et de santé plus près des citoyens.

Conférence



FRÉDÉRIC-ANDRÉ HURTEAU
M.A. en psychologie transpersonnelle

Conférence sur le lâcher-prise, vendredi 18 février, 20h30; Guerrier intérieur et estime de soi, samedi 19 février, 16h; Visionnaire intérieur et intuition, dimanche 20 février, 16h; dans le cadre du

SALON NOUVEL ÂGE ET MIEUX-ÊTRE
CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
900, autoroute Dufferin, Québec

Nombre de sièges limité.
Aucune réservation acceptée.
Coût: 7 \$ avec droit d'entrée au Salon.

LE RETOUR DES « GRANDES CHALEURS »

DU 17 FÉVRIER AU 26 MARS 1994



ÉVASION THÉÂTRE

FORFAIT INCLUANT :
LA CHAMBRE, LE REPAS DU SOIR, UN BILLET POUR LA PIÈCE DE THÉÂTRE ET L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS SPORTIVES: SRI DE FOND (135KM), PATINAGE, GLISSADE, PISCINE INTÉRIEURE.

À COMPTER DE 69\$ PAR PERSONNE, PAR JOUR, OCC. DOUBLE

* TAXES ET SERVICE EN SUS

MANOIR *Plaisirs d'hiver!*

DULAC DELAGE

RÉSERVATIONS: 848-2551

Il y a la vie de chien...



LES VILLAS DU SEMINAIRE
79 900 \$
ET PLUS OU MOINS PAR 1000 C.

OUVERT 7 JOURS
Sortie St-David à l'arrière
du carrefour Beauport

et il y a la vraie vie.

LES VILLAS DU SEMINAIRE

Cité Saint-David, Le Nouveau Beauport

Enfin des maisons de qualité, 9 modèles



La vraie solution: 2 étages
Aucun frais mensuel
Terrains individuels paysagés

Entrée d'auto asphaltée
Intérieur spacieux
Généreux crédit de taxe

660-8080

Les Constructions Solaris inc., Garantie 5 ans A.C.Q.

**VENTE
A.P.R.E.S.
INVENTAIRE**



**AU SALON DE
FOURRURE**

**PAS DE TPS!
PAS DE TVQ!***

**SUR TOUTES LES
FOURRURES MÊME
SUR LES PRIX
DÉJÀ RÉDUITS**

* Non applicable sur
les pelisses et les
agneaux retournés

**UNE TRENTAINE
DE
FOURRURES VARIÉES
À LIQUIDER**

de **299\$**
à **999\$**

Choix de chat sauvage,
castor, rat musqué, loup,
vison, nutria.

Jusqu'à épuisement des quantités.

**AU RAYON DU
MANTEAU**

25% à 50%
DE RABAIS

**SUR TOUTES LES
PELISSÉS ET AGNEAUX
RETOURNÉS POUR
HOMMES ET DAMES**

LIQUIDATION

**CHAPEAUX DE
FOURRURE POUR
DAMES
À SACRIFIER
À PARTIR DE**

29\$
à **59\$**

**2 HEURES DE
STATIONNEMENT
GRATUIT AVEC ACHAT**

• PLACE CHAREST
• PLACE JACQUES-CARTIER
• PLACE JEAN-LESAGE

**OUVERT LE DIMANCHE
DE 12 H À 17 H**

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC

5 2 5 - 4 8 4 1

«Cogen»: la manne à deux firmes du Québec

QUÉBEC — Trois firmes, dont deux du Québec, ont déjà en poche des contrats totalisant 110 millions \$ pour construire une usine de cogénération d'électricité en plein coeur de Limoilou, dans Québec

textes de MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Malgré l'incertitude que laisse planer Hydro-Québec sur l'avenir de cette filière énergétique, le promoteur du projet de Québec a fait cette annonce hier, devant une centaine de personnes venues assister à l'ouverture des séances du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

La Société de cogénération de Québec, un consortium regroupant la firme américaine Polsky et l'albertaine Paramount Resources, a signé les ententes avec Monenco Agra, Cegelec et Constructions Saint-Laurent, a-t-on appris. Cette dernière entreprise a son siège social à Beauport. Son président se nomme Laurent Hamel, un ancien haut dirigeant chez Hydro. Elle se chargera des travaux civils.

Récemment, LE SOLEIL a révélé qu'Hydro recommande au gouvernement, dans un rapport tenu confidentiel, de repousser de deux ans le recours à la cogénération parce que les besoins en énergie sont plus faibles que prévus. Le consortium soutient qu'un tel délai met en péril le projet, en ren-

dant caduc le contrat d'achat à rabais de gaz naturel.

Rencontré hier soir, le président de la compagnie américaine, M. Michael Polsky, a fait valoir qu'il ne s'attarde pas à une nou-

velle non confirmée. « Le fait que je sois ici vous prouve bien que le dossier va de l'avant », a expliqué avec un sourire l'homme d'affaires de Chicago.

Hier, le début des séances a clairement établi que l'idée ne passera pas comme lettre à la poste. Et c'est Hydro qui s'est retrouvé sous les réflecteurs.

Le Conseil régional de l'environnement de Québec a demandé, par exemple, à quels besoins répond la construction d'une centrale qui générera 120 mégawatts. Le Mouvement Au Courant a demandé confirmation de la révision à la baisse de la consommation d'énergie.

Pressé de questions, M. Jacques Côté, de la société d'État, a

expliqué qu'un document de travail « sur l'équilibre entre l'offre et la demande » a bel et bien été déposé au ministre des Ressources naturelles Christos Sirros. « Mais son contenu est en évolution. » Le BAPE a donné une journée de réflexion à Hydro pour voir si le rapport peut être déposé, même s'il s'agit d'une « version préliminaire ».

Réduire les salaires pour rentabiliser les parcs

QUÉBEC — Les parcs et réserves de la province, qui sont presque tous déficitaires, auront trois ans pour faire leurs frais à partir du moment où ils seront privatisés. Probablement en sabrant dans les salaires des employés.

Ces indications sont contenues dans divers rapports gouvernementaux sur le transfert de la gestion à des intérêts privés. LE SOLEIL les a obtenus au moment même où une coalition d'environnementalistes et de personnalités québécoises exigent que Québec renonce à son projet.

Hier à Montréal, les Claude Meunier, Frédéric Back et André Fortin, des Colocs, se sont associés à des groupes comme l'Union québécoise pour la conservation de la nature pour dénoncer une

privatisation ressemblant à une vente de feu. L'ensemble du réseau de parcs est menacé, ont-ils affirmé.

Le contrat modèle, daté du 13 janvier, remis au SOLEIL prouve que l'idée continue pourtant de faire son chemin sous le gouvernement Johnson.

Parmi les obligations faites au futur gestionnaire, il faut « atteindre l'auto-financement après la troisième année d'opérations, pour l'ensemble des activités et des services ». Une clause prévoit

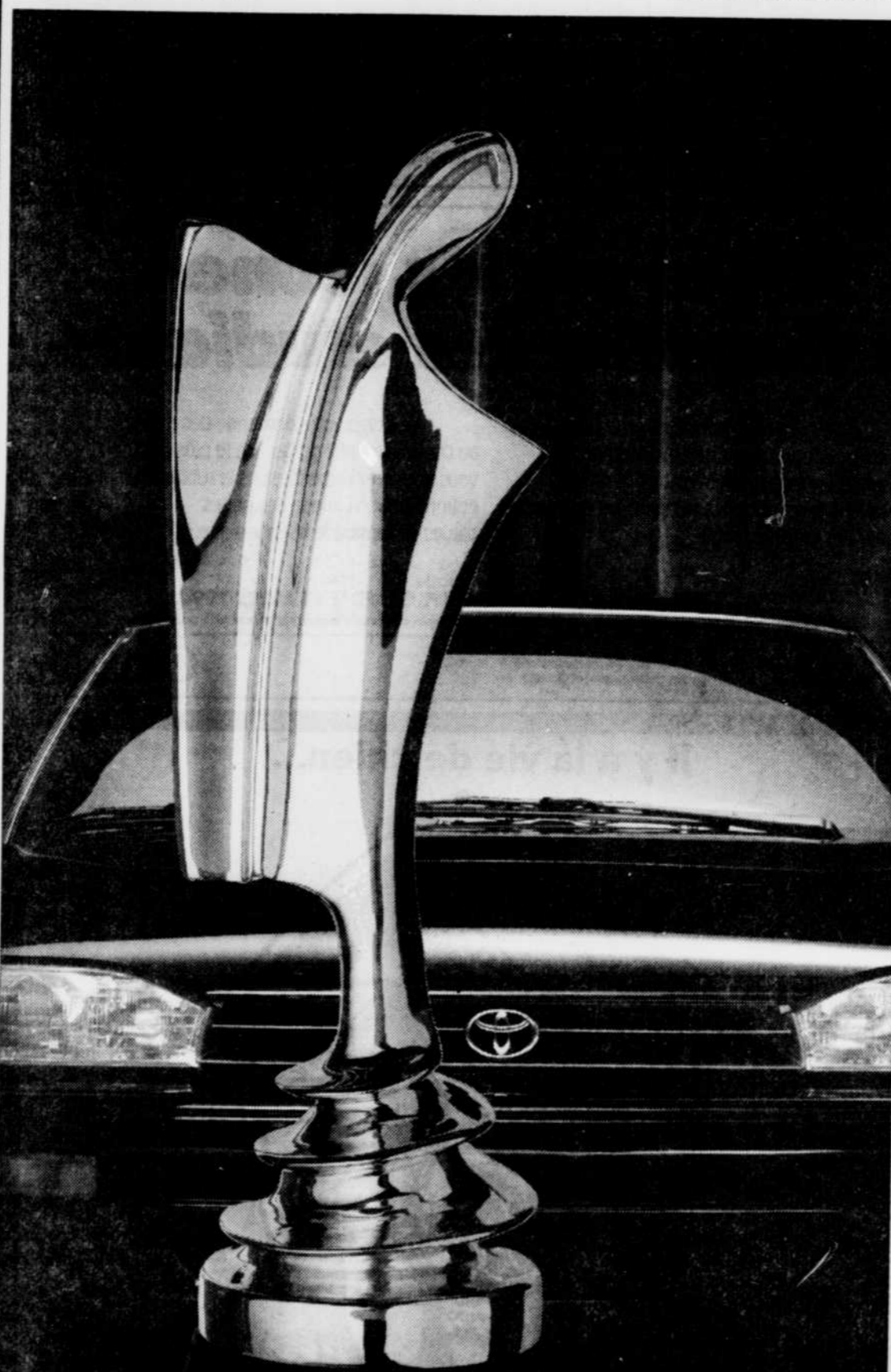
même que le « délégataire » réinvestira une partie de ses profits pour améliorer services et bâtiments.

Une telle situation constituerait un véritable revirement de situation. Selon des documents du ministère de l'Environnement et de la Faune, l'exploitation par Québec de 16 parcs et de 17 réserves a débouché sur une perte de 18,9 millions \$. Seules les réserves Chics Chocs et Dunière affichent un léger profit.

Les bilans insistent lourdement sur les salaires consentis aux employés qui appartiennent pour le moment à la Fonction publique. « Le traitement annuel moyen des

employés ouvriers permanents et occasionnels est respectivement de l'ordre de 30 000 \$ et de 31 800 \$, souligne entre le Projet détaillé de réalignement de l'ancien ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP). Le taux horaire minimum actuel au Québec est de 5,70 \$, soit un salaire annuel de 11 900 \$ ».

Un autre document circule pour laisser entendre que les fonctionnaires à l'emploi des parcs et réserves pourront tenter leur chance avec qui gèrera l'endroit. Mais « à l'expiration des conventions collectives, le délégataire pourra négocier ses propres conditions de travail ».



**VOTEZ POUR VOS
ARTISTES PRÉFÉRÉS**

ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE

**TOYOTA CAMRY
COUPÉ V6 LE**

D'UNE VALEUR DE 27 500 \$
(spécialement équipée,
incluant air climatisé)

OU L'UN DES
**5 VOYAGES À
NUEVO VALLARTA**

D'UNE VALEUR DE 2 400 \$ CHACUN
(pour deux personnes, une semaine,
au Jack Tar Village, formule Club)

OU
**UN AN D'ÉPICERIE
CHEZ MÉTRO**

D'UNE VALEUR DE 5 200 \$

Pour courir la chance de gagner, complétez le bulletin de
votation MetroStar ci-contre, ou celui qui vous sera remis chez
votre épicerie Metro participant.

MÉTRO

TOYOTA

TVA

MÉTRO
Star

★ ★ ★ ★ ★
Bulletin de votation

1. Lecteur/lectrice de bulletins de nouvelles

- Pierre Bruneau
 Bernard Derome
 Simon Durivage

2. Animateur/animateur d'émissions d'affaires publiques/d'informations

- Claude Charron
 Jean-François Lépine
 Jean-Luc Mongrain

3. Animateur/animateur d'émissions «Talk Show»/Variétés

- Sonia Benezra
 Normand Brathwaite
 Jean-Pierre Coallier

4. Animateur/animateur d'émissions de magazines culturels

- Danièle Bombardier
 Suzanne Lévesque
 Julie Snyder

5. Animateur/animateur d'émissions jeux/quizz

- Normand Brathwaite
 Guy Mongrain
 Luc Senay

6. Animateur/animateur d'émissions de sport et lecteur/lectrice de nouvelles de sport

- Michel Bergeron
 François Bessette
 Richard Garneau
 Jean Pagé

7. Artiste d'émissions d'humour

- Marcel Béliveau
 André-Philippe Gagnon
 Claude Meunier

8. Animateur/animateur d'émissions de services

- Janette Bertrand
 Claire Lamarche
 Lise Le Bel

9. Animateur/animateur d'émissions «Grandes entrevues»

- Denise Bombardier
 Jean-Luc Mongrain
 Lise Payette

10. Premier rôle masculin, de téléromans ou mini-séries québécoises

- Roy Dupuis
 Patrice L'Écuyer
 Francis Reddy

11. Premier rôle féminin, de téléromans ou mini-séries québécoises

- Pascale Bussièrès
 Macha Grenon
 Marina Orsini

12. Comédien, rôle de soutien, de téléromans ou mini-séries québécoises

- Roy Dupuis
 Martin Drainville
 Rémy Girard

13. Comédienne, rôle de soutien, de téléromans ou mini-séries québécoises

- Pascale Montpetit
 Francine Ruel
 Marie-Soleil Tougas

14. Le MetroStar (personnalité masculine)

- Patrice L'Écuyer
 Jean-Luc Mongrain
 Guy Mongrain

15. Le MetroStar (personnalité féminine)

- Sonia Benezra
 Pascale Bussièrès
 Claire Lamarche

16. Artiste émissions jeunesse

- Marc-André Coallier
 André Robitaille
 Hugo St-Cyr

Cochez le nom de votre artiste préféré dans chaque catégorie. Prenez soin de cocher un seul nom par catégorie et déposez votre bulletin de vote avec votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre âge dans la boîte de tirage chez votre marchand Metro ou postez-le à l'adresse suivante : Concours MetroStar, C.P. 1 700, Succursale Desjardins, Montréal (Québec) H5B 1H3. La date limite pour participer est le 26 février 1994, à la fermeture des supermarchés Metro.

Plus vous participez, plus vous augmentez vos chances de gagner. Alors, hâtez-vous de voter !

Ce bulletin de vote officiel vous rend admissible au concours. Pour participer, vous devez être âgé d'au moins dix-huit ans. Seuls les bulletins dûment complétés sont valables. Vous trouverez le règlement de ce concours chez votre marchand Metro participant.

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ C. P. : _____

TÉLÉPHONE : _____ ÂGE : _____

Ne manquez pas le gala MetroStar '94
diffusé sur les ondes du réseau TVA, dimanche, le 13 mars.

Harcèlement sexuel à la US Navy: un amiral à la retraite

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Le plus haut responsable de la marine américaine, l'amiral Frank Kelso, âgé de 60 ans, a annoncé, hier, qu'il avait demandé à prendre une retraite anticipée afin de permettre au Pentagone de « finalement clore le chapitre difficile » de « l'affaire Tailhook », le plus important scandale de harcèlement sexuel qu'ait connu l'armée américaine.



L'amiral Frank Kelso aurait été témoin d'une orgie, en 1991.

de ces dernières, une enquête avait été ordonnée et la hiérarchie a, à plusieurs reprises, été accusée d'avoir minimisé les faits et trouvé des boucs-émissaires parmi les moins gradés.

Un tribunal militaire a accusé, la semaine dernière, l'amiral Kelso d'avoir menti lors de ses dépositions. Présent lors de la convention, il a toujours affirmé ne pas être allé dans les étages de l'hôtel où se déroulaient les orgies, mais ses dénégations ont été contredites par des témoins.

Au delà des scènes de débauche pendant cette convention, c'est l'attitude du Pentagone qui a été le plus décriée, notamment par le Congrès qui avait décidé, en représailles, de bloquer des milliers de promotions. Les autorités militaires avaient, en effet, attendu des mois avant d'ouvrir une enquête, et avaient conclu, dans un premier temps, à la culpabilité d'un seul participant.

Sommé de refaire une enquête, le Pentagone avait, en avril dernier, mis en cause 117 officiers. Sept autres amiraux avaient été prématurément mis à la retraite avant Kelso.

Cette affaire, qui remonte à 1991, avait déjà entraîné le départ du secrétaire à la Marine de l'époque, Lawrence Garrett. L'amiral Kelso est le plus haut gradé à quitter son poste à la suite de ce scandale.

Au cours d'une conférence de presse au Pentagone, l'amiral Kelso a précisé qu'il prendrait sa retraite le 30 avril prochain, deux mois plus tôt que prévu, après une carrière navale de 37 ans. « Avec le ferme soutien du secrétaire à la Défense, William Perry, réaffirmant mon honneur et mon inté-

grité, nous pouvons finalement fermer ce difficile chapitre », a-t-il affirmé.

« L'affaire Tailhook » secoue la Navy depuis plus de deux ans. Lors d'une convention annuelle d'aviateurs de la marine américaine, dans un hôtel de Las Vegas (Nevada), quelque 1500 militaires avaient participé à des scènes de débauche accompagnées d'agressions à caractère sexuel contre plus de 80 femmes, elles-mêmes de la Navy.

À la suite de multiples plaintes

POIRIER Spécialiste du G. G. G. Spécialiste de l'aspirateur à Québec et de l'aspirateur à Montréal
675, Des Rocailles (Québec) 627-5042

NOUVEAU ET UNIQUE
L'ASPIRATEUR CENTRAL CYCLONIQUE AVEC FILTRE AUTONETTOYANT
Modèle SS673

- Boîtier de 30 pièces
- Ensemble d'accessoires complet (5 pièces)
- 2 rallonges
- Ent. d'installation 3 prises
- Support pour boîtier

LE GROS MOTEUR AU PRIX DU PETIT

399\$
Si vendu séparément 625\$

7 ANS DE GARANTIE

FABRICVILLE EST REMPLI À CRAQUER

TOUS LES TISSUS MODE D'AUTOMNE ET D'HIVER SONT SACRIFIÉS

SUPER OCCASIONS DE SOLDES!

★ Sauf les tissus sélectionnés

TISSUS MODE Table après table...
• IMPRIMÉS • TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE
• LAINES • CRÈPE IMPRIME DESIGNER ET BEAUCOUP D'AUTRES!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 75%

ASSORTIS TISSUS DE DÉCORATION INTÉRIEURE

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 33 1/3%

ARTICLES DE COUTURE
• AIGUILLES POUR MACHINES À COUDRE
• BIAS
• ÉLASTIQUES
• RUBANS
• DENTELLE ÉTROITE POUR ROBES ET PLUS ENCORE!

ÉCONOMISEZ 33 1/3% ET PLUS

PATRONS
• BURDA
• McCALL

ÉCONOMISEZ 50% DE RABAIS

Avec achat de tissu et la carte d'or

FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

STE-FOY - PLACE LAURIER QUÉBEC

2740, boul. Laurier 3^e étage sur la Promenade 651-3489
Lundi au mercredi: 10h à 17h30
Jeudi-vendredi: 10h à 21h

1505, rue d'Estimauville 661-6128
Lundi-mardi: 10h à 17h30
Mercredi-jeudi-vendredi: 10h à 21h

En raison de manque de espace, toutes articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

BIENTÔT À BERNIÈRES

LE JARDIN MOBILE
FRUITS ET LÉGUMES

BANANES Produit importé 37¢ la livre	CAROTTES 5 livres Produit du Québec 97¢ sac 5 livres	CHOU-FLEUR Produit Californie 97¢ chacun
BROCOLI Produit Californie, grosseur 14 77¢ chacun	TOMATES ROUGES "MEXIQUE" Variété "Master Touch", gr.6X6, préemballées 97¢ 2,14\$ le kilo	CÉLERI Produit Californie, grosseur 24 qualité supérieure 87¢ chacun
CANTALOUPE Produit des États-Unis, gr.23 97¢ chacun	FRAISES FRAÎCHES Produit Californie 1.97\$ la chopine	AVOCAT "HASS" Produit du Mexique, gr.18 47¢ chacun
CHAMPIGNONS BLANC ou CAFÉ ou TRANCHÉ, frais, produit de l'Ontario 97¢ la chopine	PIMENT VERT Produit États-Unis, préemballé 97¢ 2,14\$ le kilo	PETITS POIS MANGE-TOUT Produit des États-Unis, préemballés 1.87\$ 4,12\$ le kilo
ÉPINARDS Produit frais des États-Unis, sac de 10 onces (284 gr) 97¢ le cello	ZUCCHINI Produit des États-Unis, préemballé 97¢ 2,14\$ le kilo	CHOUX DE BRUXELLES Produit des États-Unis, préemballés 97¢ la chopine
ENDIVES Produit de Belgique, préemballées 1.77\$ 3,90\$ le kilo	NECTARINES Produit du Chili 1.27\$ 2,80\$ le kilo	PRUNEAUX Produit du Chili 1.27\$ 2,80\$ le kilo
JAMBON CUIT "LAFLEUR" Extra maigre 2.77\$ 6,11\$ le kilo	FONDUE PARMESAN La paysanne, paquet de 4 1.77\$ paquet 4	CAFÉ FRAIS VITTORIA, 9 variétés, en grains ou moulu 3.97\$ 8,75\$ le kilo

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 20 FÉVRIER 1994 INCLUSIVEMENT DANS TOUTES NOS SUCCURSALES.

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084	CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 627-0344	STE-FOY 3440, de la Pêrade 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ormière 842-0909	LÉVIS 51 route Kennedy 835-5526
BEAUPORT 344 Seigneuriale 661-7997	CHARLESBOURG 4145, 1 ^{ère} Avenue 622-2291	STE-FOY 1198 Jean Gauvin 872-7473	STE-FOY 2700 chemin Ste-Foy 651-2717	BIENTÔT BERNIÈRES 585 route 116

En Bref

Le froid sème la mort en Europe

(AFP) — La vague de froid, qui s'est abattue sur l'Europe et se poursuivait hier en Europe centrale et de l'Est, a fait plusieurs dizaines de morts notamment à Moscou, en Allemagne, en Bulgarie et en Roumanie.

Exécution de «l'Éventreur de Rostov»

MOSCOU (Reuter) — Le tueur en série russe Andrei Tchikatilo, reconnu coupable de 52 meurtres dans trois anciennes républiques soviétiques en l'espace de 12 ans, a été exécuté, rapportait hier, l'agence de presse Interfax.

Un vilain rhume pour Boris Eltsine

MOSCOU (AP) — Boris Eltsine a rencontré, contre l'avis de ses médecins, le premier ministre britannique John Major, hier, mais le mauvais rhume dont il souffre devrait en revanche l'empêcher de prononcer, demain, son discours de politique générale devant le Parlement réuni en séance plénière.

cardiaques à Moscou, en 1988, et en Espagne, en 1990. En septembre 1991, des douleurs dans la poitrine l'avaient contraint à se reposer et à annuler ses rendez-vous pendant deux jours.

Un fils de juge tue deux policiers

TORRANCE, Californie (AP) — Un tireur arborant une cagoule a ouvert le feu hier dans une salle de réunion d'un hôtel remplie d'officiers de police et il en a tué deux avant d'être maîtrisé au sol et de se donner la mort.

Un gars de restaurant ouvre le feu: six blessés

TULSA (AFP) — Six personnes ont été blessées dont deux grièvement par un employé d'un restaurant de Tulsa (Oklahoma), mécontent d'avoir à travailler plus tôt, et qui pour cette raison a ouvert le feu, hier, dans l'établissement.

Querelle linguistique franco-belge

BRUXELLES (AFP) — L'Académie Française estime «abusive et choquante» la féminisation des noms de métiers, fonctions grades et titres décrétée récemment par les autorités de la partie francophone de la Belgique.

Le président du Brésil et la sans culotte...

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le président Itamar Franco est devenu crotte son gré une des vedettes du carnaval de Rio avec la publication mardi à la une des principaux journaux brésiliens d'une photo le montrant en compagnie d'une actrice vêtue d'un seul T-shirt et ne cachant rien de son anatomie intime.

Haïti: Aristide rejette un plan soutenu par les USA

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Le président haïtien en exil, Jean Bertrand Aristide, a rejeté, hier, le plan proposé par une délégation parlementaire haïtienne visant à créer un gouvernement de «concorde nationale» et demandé à la communauté internationale de renforcer l'embargo contre Haïti.

Le président déchu affirme qu'il «serait irresponsable» de nommer un nouveau premier ministre — comme le demande la délégation parlementaire, soutenue par les États-Unis —, tant que les militaires qui l'ont renversé, en septembre 1991, n'auront pas démissionné comme le prévoyait l'accord de Gouvernors Island signé à New York, en juillet dernier.

Le président Aristide émet des doutes sur le représentativité de la délégation haïtienne et demande l'application pure et simple de l'accord de Gouvernors Island qui prévoyait son retour à Port-au-Prince, le 30 octobre dernier, après la démission des auteurs du coup d'État militaire.

«Quel que soit le vide politique existant à Haïti (NDLR : depuis la démission le 15 décembre du premier ministre Robert Malval), il est dû à la peur qui affecte tout le pays à cause de l'oppression militaire. Le gouvernement nommera un premier ministre dès que les di-

rigeants du coup militaire auront été démis et remplacés par des officiers obéissant à l'autorité civile», écrit le président déchu.

Rappelant, en outre, que le délai donné aux militaires haïtiens pour quitter le pouvoir par les quatre pays «amis» de Haïti (États-Unis, Canada, France, Venezuela) qui tentent de résoudre la crise, est passé depuis plus d'un mois, Aristide réclame «l'imposition immédiate d'un embargo commercial plein...».

Washington dont les liens avec Aristide se dégradent a fait circuler aux Nations unies, hier, un projet de résolution qui renforcerait sensiblement l'embargo commercial contre Haïti, immobiliserait au sol les avions privés et gênerait les actifs financiers des militaires haïtiens.

Sont cependant exclus de ces mesures les biens américains produits ou assemblés en Haïti et réexportés ensuite, ce qui risque de retarder le vote du Conseil de sécurité sur le projet de résolution.

PARTICIPEZ AU CONCOURS L'ENFER C'EST LAS VEGAS EN COLLABORATION AVEC AIR CANADA. LE CIRQUE DU SOLEIL VOUS Y ATTEND. FAITES-EN LA CRITIQUE À L'ENFER. Répondez à la question: Qui a fait la critique en famille cette semaine à l'émission «L'Enfer c'est nous autres».

COUPON-RÉPONSE CONCOURS L'ENFER C'EST LAS VEGAS. LA RÉPONSE EST: NOM, ADRESSE, VILLE, CODE POSTAL, TÉL., ÂGE.

Le DICTIONNAIRE de L'enfer. Image of a woman in a dark dress.

LÉVESQUE SUZANNE. Née le 10 avril 1943. À la télévision, elle a été la maîtresse de Gobelet, la maîtresse de Georges Carrère dans Symphonie, et la maîtresse de Claude Mailhot dans Midi Plus.

LHERMITE THIERRY. Né le 24 novembre 1952. Dans l'histoire du comique français Thierry Lhermite est sûrement le plus beau, il faut dire que quand la compétition s'appelle Louis DeFunès, Michel Galabru et Raymond Devos, y'a pas de quoi se vanter!

LOUVAIN MICHEL. Michel Louvain est un interprète de génie, il a chanté 1,000 fois "La dame en bleu" sans jamais atteindre les mêmes notes.

MARTIN PAULINE. Si on se fie à ses personnages, son genre d'hommes est Jean-Luc Mongrain, Pierre Marcotte et Le Vagabond. Et pas nécessairement dans cet ordre.

MASSE JULIE. Née le 3 juin 1970. Dans toutes les chansons de Julie Masse ça va mal, c'est zéro le moral est bas, Sans t'oublier c'est triste, Les idées noires c'est pas rose, son Billy y'est parti, bref dans toutes ses histoires d'amour chantées, elle se fait domper. Comme c'est la plus belle fille du Québec, c'est pas très encourageant pour nous autres!

MESSIER MARC. Comédien fantastique. Il est la représentation parfaite de l'homme québécois, l'homme québécois aimant la broue, le hockey et les femmes. Dans cet ordre.

MEUNIER CLAUDE. C'est le Woddy Allen du Québec. Mais heureusement pour sa compagne et sa fille, il fait partie de Parents Anonymes!

MICHEL DOMINIQUE. Née le 25 août 1933. C'est la plus grande des comiques. Depuis 40 ans dans les foyers du Québec, c'est elle qui cause le plus d'éclats de rire. Et même quand on va à l'étranger, elle s'arrange pour qu'on soit plié en deux, elle nous fait voyager sur National.

Julie reçoit: Robert Charlebois, Marcel Béliveau, Lévesque-Turcotte, Jean Pagé et aux Jeux de Lillenfer Le slalom féminin

L'enfer c'est nous autres. TOUS LES MERCREDIS 19h30. SRC Télévision, LE SOLEIL.

LIQUIDATION AUTOMNE-HIVER POUR HOMME DÈS DEMAIN!

30% À 50% DE RABAIS*. 50% de rabais! Peignoirs Hunt Club à col châle pour homme. 50% de rabais! Pulis de laine. 50% de rabais! Tenués à logos de collèges américains. 50% de rabais! Tenués d'extérieur Teal Clothes pour homme. 50% de rabais! Cravates de fin de série pour homme.

40% DE RABAIS • 40% DE RABAIS • 40% DE RABAIS. 30% à 40% de rabais! Choix de complets automne-hiver. Liquidation d'un choix de tenues sport automne-hiver signées Above Average. Chemises de jean Christopher Rand, Northern Spirit et Jason Alexander à manches longues.

20% À 30% DE RABAIS • 20% À 30% DE RABAIS. 20% à 30% de rabais! Bottes pour homme et enfant. Vestons-sport automne-hiver. 30% de rabais! Tenués d'extérieur petit budget. 33% de rabais! Tenués d'extérieur habillées.

3 JOURS SEULEMENT! DU MERCREDI 16 FÉVRIER AU VENDREDI 18 FÉVRIER

50% DE RABAIS* 40% DE RABAIS*. Linge de maison: achats vedette! Toutes les serviettes en stock Cannon, Martex et Utica. Tous les articles-cadeaux en verre. Tous les services de vaisselle Royal Albert. Services à thé de 4 pièces. Tous les services de vaisselle Studio Nova. Ustensiles de cuisson Le Table du Gouverneur. Ustensiles de cuisson Le Cook's Ware. Marmite Collection T.G. Ustensiles de cuisson Circulon.

LA BAIE Compagnie de la Baie d'Hudson. L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX.

La Corée du Nord fera examiner son potentiel nucléaire

Vienne (Reuter, AFP) — La Corée du Nord a donné, hier, son accord inconditionnel à des inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de sept installations nucléaires connues dans le pays, a annoncé l'agence à Vienne.

Satisfait de cette décision, Washington a décidé, hier, de reprendre son dialogue informel avec Pyongyang.

Le dirigeant nord-coréen, M. Kim Il-Sung, a proposé, lui, une rencontre au président américain Bill Clinton pour désamorcer la crise nucléaire entre Pyongyang et Washington.

La Corée du Nord a dit que les inspections se dérouleront avant la réunion du conseil des gouverneurs de l'AIEA prévue la semaine prochaine au siège de l'agence dans la capitale autrichienne.

Ces inspections sont l'aboutissement d'une année de confrontation entre l'AIEA et le gouvernement de Pyong-Yang, qui avait jusqu'ici refusé de les autoriser.

Les négociations entre la Corée du Nord et l'AIEA avaient repris à Vienne, hier, après trois semaines d'interruption à la suite de la rupture des négociations par Pyong-Yang.



Benetton rides again...

La nouvelle publicité-choc de l'industriel italien Benetton, qui doit être exposée dans des revues et sur les murs d'une cinquantaine de capitales dans le monde, dont Sarajevo, montre les habits maculés de sang d'un milicien de l'ex-Yougoslavie tué en juillet 1992.

L'armée serbe ne veut pas retirer son artillerie lourde de Sarajevo

SARAJEVO (Reuter, AFP) — Les États-Unis ont adressé, hier, un message sévère aux Serbes qui assiègent Sarajevo et remettent leurs armes lourdes au compte-gouttes: toute arme opérationnelle qui se trouvera dans un rayon de 20 km autour de Sarajevo, après le 21 février, sera une cible potentielle pour les avions de l'OTAN.

De son côté, la Russie a tenu à souligner à ses partenaires occidentaux qu'un règlement de la crise bosniaque ne se ferait pas sans son concours.

Déclarant sans détours que l'Occident devait passer à l'action si nécessaire, le premier ministre britannique John Major, en visite à Moscou, a néanmoins ajouté qu'il ne fallait pas voir dans l'ultimatum de l'OTAN un projet de raids aériens « généralisés ».

Pendant ce temps, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé, hier, que de violents combats autour et dans les villes de Mostar et Bihać, respectivement dans le sud-ouest et le nord-ouest de la Bosnie, avaient fait de nouvelles victimes, surtout des civils.

« Il y a environ 50 000 personnes là-bas vivant littéralement comme des rats dans des caves, sans eau, sans électricité et sans sanitaires », a déclaré la porte-parole du HCR, Sylvana Foa.

Ces fermes propos n'ont pas empêché le commandant de l'armée serbe de Bosnie, le général Ratko Mladic, d'affirmer qu'« il n'y aura pas de retrait de l'artillerie serbe à une distance de 20 km de Sarajevo tant qu'un accord de paix global ne sera pas conclu ».

Il contredisait ainsi son chef politique, Radovan Karadzic, selon qui les forces serbo-bosniaques sont prêtes à éloigner un certain nombre d'armes lourdes.

OTAN et ONU ont paru diverger sur l'interprétation de l'ultimatum occidental adressé jeudi dernier aux assiégeants serbes de Sarajevo.

Un porte-parole du Département d'État, Mike McCurry, n'en a pas moins affirmé que les États-Unis et l'OTAN étaient en complet accord avec le général britannique Michael Rose, commandant de la Forpronu en Bosnie, selon lequel chaque arme lourde sur place serait soit sous le contrôle de l'ONU, soit l'objet d'un raid aérien.

De même, l'amiral Mike Boor-

da, commandant des forces de l'OTAN en Europe du Sud, a estimé que sa vision était partagée par ce même général. « L'ONU, en l'occurrence la Forpronu, doit avoir le contrôle des armements. Ce que cela signifie pour moi, et je pense que le général Rose serait d'accord (...) c'est qu'ils (la Forpronu) doivent réellement avoir le contrôle des armes. »

Et pour que les choses soient bien claires, Mike McCurry, interrogé à ce sujet, a précisé la notion de « contrôle de l'ONU »: « Contrôle de l'ONU implique que l'ONU détienne ces armes dans des conditions telles qu'elles ne puissent pas être employées pour bombarder Sarajevo, ce qui est l'objet de l'ultimatum de l'OTAN. »

AVIS DE CORRECTION

Une erreur s'est glissée dans notre annonce parue dans l'édition du 15 février 1994 de ce journal: le montant des mensualités de l'Intrepid 93 aurait dû être 352 \$ et non pas 283 \$. On aurait dû lire également: antirouille inclus et bas kilométrage.



1070, boulevard du Jardin, Charlesbourg 622-4700

MODE ET ACCESSOIRES EN FOLIE À LA BAIE DÈS JEUDI 17 FÉVRIER!

30% À 50% DE RABAIS*

50% DE RABAIS* • 50% DE RABAIS* • 50% DE RABAIS*

● Assortiment de sacs à main
Ord. 30 \$, 45 \$ et 50 \$
Soldé 15 \$, 22,50 \$ et 25 \$ ch.
15\$, 22\$50 ET 25\$
Sacs à main, rayons 210 et 630.

● Tenues licenciées par Looney Tunes, pour garçon, tailles 8 à 16 et pour fille, tailles 7 à 14
Ord. 19,99 \$ à 24,99 \$
Liquidation 9,99 \$ à 12,49 \$ ch.
Tenues pour enfant, rayons 437 et 420.
Le choix varie selon le magasin.

● Hauts moulonnés et tee-shirts Barney pour garçon et fille, tailles 2 à 6X
Ord. 13,99 \$ à 20,99 \$
Liquidation 6,99 \$ à 9,99 \$ ch.
6\$99 ET 9\$99
Tenues pour enfant, rayons 430 et 413.
Le choix varie selon le magasin.

● Choix de chaussettes, de collants et de sous-vêtements pour fille
* Sur le prix ordinaire.
Basiques pour fille, rayon 410.
Le choix varie selon le magasin.

● Choix de bijoux mode
* Sur le prix ordinaire.
Bijoux mode, rayon 235.

● Ensembles moulonnés et interchangeables Disney pour garçon, tailles 2 à 6X et pour fille, tailles 2 à 14.
Ord. 13,99 \$ à 39,99 \$
Liquidation 5,99 \$ à 19,99 \$ ch.
Tenues pour enfant, rayon 400.
Le choix varie selon le magasin.

● Montres de fin de série
Anne Klein et autres.
Montres, rayon 231.
Le choix varie selon le magasin.

● Bottillons Real Clothes pour bébé
Attrayantes couleurs.
Tailles P. M. G. Ord. 9,99 \$
Liquidation 4,99 \$ la paire.
4\$99
Boutique de bébé, rayon 401.

● Accessoires d'hiver pour elle et lui
Gants de ski, mouffles, couvre-chefs et cols roulés.
Ord. 7,99 \$ à 29,99 \$
Liquidation 3,99 \$ à 14,99 \$ ch.
Tenues de sport, rayon 740.
Le choix varie selon le magasin.

30% À 50% DE RABAIS*

● 30% à 50% de rabais*! Choix de lingerie
Dont tenues de détente en cambrai bleu, tenues de nuit variées, camisoles assorties, culottes flottantes et soutiens-gorge
* Sur le prix ordinaire.
Dessous de jour, rayon 185.

● 25% à 50% de rabais! Chaussettes de fin de série pour femme
La liquidation se poursuit! Calico, BayClub, Expression et autres.

● 40% de rabais! Choix de peignoirs en éponge pour fille
Ord. 17,99 \$ à 22,99 \$
Liquidation 10,79 \$ à 13,74 \$ ch.
Basiques pour fille, rayon 410.
Le choix varie selon le magasin.

● 30% à 50% de rabais*! Choix de foulards, ceintures, accessoires en tricot et de pures de cheveux
* Sur le prix ordinaire.
Accessoires pour femme, rayon 202.

30% de rabais*. Bottes de fin de série
Pour femme, Cougar, Santana et Tender Tootsie. * Sur le dernier prix étiqueté.
Bottes et chaussettes pour femme, rayons 262 et 264.
Les pointures et le choix varient selon le magasin.

9 JOURS SEULEMENT! JUSQU'AU VENDREDI 25 FÉVRIER!

● Tenues de nuit en soie pour femme
Chemises de nuit et pyjamas d'automne et des fêtes en soie.
Exception: la collection printanière.
P. M. G. Ord. 34,99 \$ et 49,99 \$
Soldé 17,49 \$ et 24,99 \$ ch.
En vigueur jusqu'au vendredi 25 février.
Tenues de nuit, rayon 170.

● Tenues de nuit d'automne et des fêtes
En satin de polyester et jacquard.
Unis et motifs, P. M. G.
Exception: les tenues tout soie.
* Sur le dernier prix étiqueté.
En vigueur jusqu'au vendredi 25 février.
Tenues de nuit pour femme, rayon 170.

● 40% de rabais*! Choix de soutiens-gorge et de slips assortis
Hidden Fantasies, La Lingerie, Suzanne, Warner's et Vogue.
* Sur le prix ordinaire.
En vigueur jusqu'au vendredi 25 février.
Dessous de jour, rayon 175.

● 40% de rabais! Chaussettes Baycrest et Fairset
Modèles et couleurs de fin de série.
Ord. 3,99 \$ à 4,99 \$
Soldé 2,99 \$ à 2,99 \$ la paire.
En vigueur jusqu'au vendredi 25 février.
Accessoires, rayons 225 et 622.

● Culottes! 3 POUR 4\$98 ET 12 POUR 15\$98
Remplissez vos tiroirs! Grand choix de minislips. Tout coton. P. M. G.
En vigueur jusqu'au vendredi 25 février.
Dessous de jour, rayon 185.

● 40% de rabais! Portefeuilles Renwick et Buxton
* Sur le prix ordinaire.
En vigueur jusqu'au vendredi 25 février.
Marquons, rayon 215.
● 25% de rabais! Choix de montres pour femme
Jems, Tickers et autres.
Ord. 19,99 \$
Soldé 14,99 \$ ch.
En vigueur jusqu'au vendredi 25 février.
Montres, rayon 231. Le choix varie selon le magasin.

MERCREDI 16 FÉVRIER AU VENDREDI 18 FÉVRIER

30% DE RABAIS*

● Les nappes, les coussins, les coussins de siège, les cantonnières, les serviettes de jacquard, les serviettes brodées et les couvertures
Linge de maison, rayon 601.

● Les miroirs, les accessoires décoratifs, les lampes en laiton et céramique, les articles-cadeaux en cristal
Vasculerie et accessoires décoratifs, rayons 626, 634, 645 et 614.

● Moules Baker's Secret
Articles ménagers, rayon 637.

● Vadrouilles et balais Rubbermaid
Articles ménagers, rayon 637.

● Escalier, cycle d'exercice en V et cycle à pression d'air Sportek
Ord. 199 \$ à 249 \$. Soldé 139,30 \$ à 174,30 \$ ch.

ACHATS EXTRA

● 25% de rabais*! Les meubles à prix ordinaire
Incluant les duos-sommeil. Exception: les meubles prêts à monter. * Sur le prix ordinaire.
Meubles, rayons 501 et 507.

● 20 \$ à 100 \$ de rabais*! Chaines et composantes stéréo de fin de série
20 \$ à 50 \$ de rabais*! Les composantes stéréo. 40 \$ à 100 \$ de rabais*! Chaines stéréo. Incluant Sony, Hitachi, Sanyo, RCA et Pioneer. * Sur le prix ordinaire.
Appareils électroniques, rayon 681. Tant qu'il y en aura.
Le choix varie selon le magasin.

● 20 \$ à 150 \$ de rabais*! Appareils électroniques de fin de série
25 \$ à 150 \$ de rabais*! Les télévisions.
20 \$ à 100 \$ de rabais*! Les magnétoscopes. 50 \$ à 150 \$ de rabais*! Les caméscopes. Incluant Sony, Hitachi, Sanyo, RCA et Pioneer. * Sur le prix ordinaire.
Appareils électroniques, rayon 681. Tant qu'il y en aura.
Le choix varie selon le magasin.

● 50% de rabais! Aspirateur Beaumark à électrobrosse
N° 98507. Ord. 599,98 \$
Soldé 299,98 \$ ch.
Gros électroménagers, rayon 627.

● 80 \$ de rabais! Lave-linge Beaumark à 6 programmes
N° 53190. Ord. 579,98 \$
Soldé 499,98 \$ ch.
Gros électroménagers, rayon 627.

● 80 \$ de rabais! Sèche-linge Beaumark à 4 programmes
N° 63190. Ord. 409,98 \$
Soldé 329,98 \$ ch.
Gros électroménagers, rayon 627.

PRODUIT DU JOUR:



BPCO INC.

LE SOLEIL



60000\$

EN PRIX À DÉBALLER AU GRAND CONCOURS BMR & QUALITÉ QUÉBEC!

- 10 000 \$ à l'achat d'une cuisine
- 10 000 \$ 2 prix de 5 000 \$ à l'achat de sanitaires
- 10 000 \$ 2 prix de 5 000 \$ à l'achat de meubles
- 10 000 \$ 2 prix de 5 000 \$ pour une thermo pompe Turcotte
- 10 000 \$ 2 prix de 5 000 \$ pour un aménagement paysager
- 10 000 \$ 2 prix de 5 000 \$ à l'achat d'une maison préfabriquée

Il suffit de vous procurer des coupons de participation aux endroits suivants:
• Expo habitat • BMR • les Caisses populaires participantes et de les déposer au kiosque BMR du salon Expo habitat de votre région.

EXPO habitat

DU 11 AU 20 FÉVRIER 1994
PATINODROME DE STE-FOY

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi: 17 h à 22 h
Samedi: 11 h à 22 h
Dimanche: 11 h à 18 h



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX

ÉDITORIAL

Primaire : médaille d'or aux parents

Avec 20 ans de retard, le Conseil supérieur de l'éducation vient de produire un avis sur le rôle des parents qui ont des enfants au primaire. Une tâche éducative irremplaçable, dit-il avec justesse, mais singulièrement compliquée depuis que les mères sont au boulot et que la télé hypnotise tous ceux qui l'approchent. Deux phénomènes qui ne sont pas apparus hier...

Le conseil se réveille donc. Il semble, en effet, que les mères ne rentreront pas à la maison de sitôt et que la télé ne se fera pas hara-kiri. Mais tout le bagage d'expériences accumulées au fil des ans n'aura servi au conseil qu'à pondre un travail insignifiant, quelques vœux vagues et pieux qui ne sont même pas dirigés au bon interlocuteur. Car le vrai problème, c'est que l'école a, depuis longtemps, carrément abandonné les parents!

Ils ont découvert, bien avant cet avis du conseil et les autorités scolaires, les problèmes du transport scolaire qui ont même entraîné la mort de quelques écoliers. Tous savent qu'il vaut mieux demeurer près de l'école.

Ils ont aussi appris à la dure qu'ils sont seuls pour encourager leurs enfants à s'intéresser à leurs travaux scolaires; l'école ne leur fournit à peu près aucune aide. Des examens portent ainsi parfois sur des éléments qui n'ont pas été vus dans les devoirs à la maison et, à certains endroits, on cache même aux parents les dates d'examens. Les petits écoliers apprennent alors qu'un examen, ça ne se prépare pas!

Le conseil admet qu'il est difficile pour les parents de comprendre les évaluations, les notes et les bulletins rapportés à la maison mais il leur demande quand même « d'apprendre à situer les travaux scolaires des enfants dans la perspective d'une véritable réussite scolaire ». Pourquoi ne serait-ce pas à l'école de fournir des informations claires à ce sujet?

L'organisme souhaite enfin que les parents participent à la réalité scolaire de leur enfant. Le conseil semble ignorer que des générations de parents se sont usés, depuis 20 ans, pour obtenir d'abord des garderies à l'école, puis des parascolaires intéressants et une étude surveillée après les classes.

Des comités de parents ont utilisé leurs fonds pour procurer des dictionnaires et des grammaires aux écoliers; d'autres ont passé des fins de semaine à aménager des aires de jeux dans les cours d'école. Certains administrent des services de repas chauds afin d'alléger la corvée matinale du lunch que vivent les parents d'élèves du primaire.

Nombre de parents ont ainsi huilé le système scolaire qui s'adapte difficilement au changement. Tous ne participent pas autant, bien sûr. Les semaines de travail sont longues et s'arriment mal avec les horaires de l'école, sans compter les congés pédagogiques qui surviennent à tout moment dans la semaine.

Si l'on ajoute la télé à ce concert de difficultés, il faudrait peut-être décerner une médaille d'or aux parents québécois qui persistent dans leur tâche. Quand inventera-t-on la télé avec cadenas ou verrouillage à distance? Certains souhaitent aussi que la programmation soit la plus moche possible aux heures où les enfants doivent étudier...

On ne peut croire que notre ministre de l'Éducation, M. Jacques Chagnon, un père de famille, trouvera matière à se mettre sous la dent dans ce rapport!

MARIE CAQUETTE

Point de vue

La capitale a meilleur goût

par DANIEL LACHANCE

(Lettre à M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec)

J'ai suivi avec intérêt votre tournée européenne qui vous a mené à Davos, à Paris et à Londres. Vous semblez avoir réussi une certaine percée économique au Forum international de Davos et, de plus, au cours de votre périple européen, vous avez exposé vos grandes orientations politiques. Vous vous êtes permis des élans du cœur pour la monarchie britannique, pour le fédéralisme canadien et même, en un sens, pour le général de Gaulle. De façon générale, nous constatons que vous avez fait preuve d'un profond respect des grandes institutions politiques jugées fondamentales par vous, votre gouvernement et votre parti politique.

À l'occasion de votre bref séjour en France et en Angleterre, vous avez été reçu par des dirigeants politiques respectueux, eux aussi, de leurs institutions. Vous avez ainsi rencontré le président de la république française au palais de l'Élysée, le premier ministre de l'État français à l'hôtel Matignon et M. John Major, premier ministre britannique, à sa résidence officielle du 10 Downing Street.

Chacun de ces personnages vous a cordialement reçu dans la capitale politique de leur État respectif.

Cependant, ce qui est logique et normal lorsque vous êtes reçu comme chef d'État à l'étranger, perd tout son sens lorsque vous êtes appelé vous-même à recevoir au Québec des dirigeants politiques. En effet, après moins de un mois de gouverne, vous recevez votre premier visiteur politique étranger ailleurs que dans la capitale du Québec: Québec. Le président de la république d'Haïti a été reçu officiellement au Québec... à Montréal!

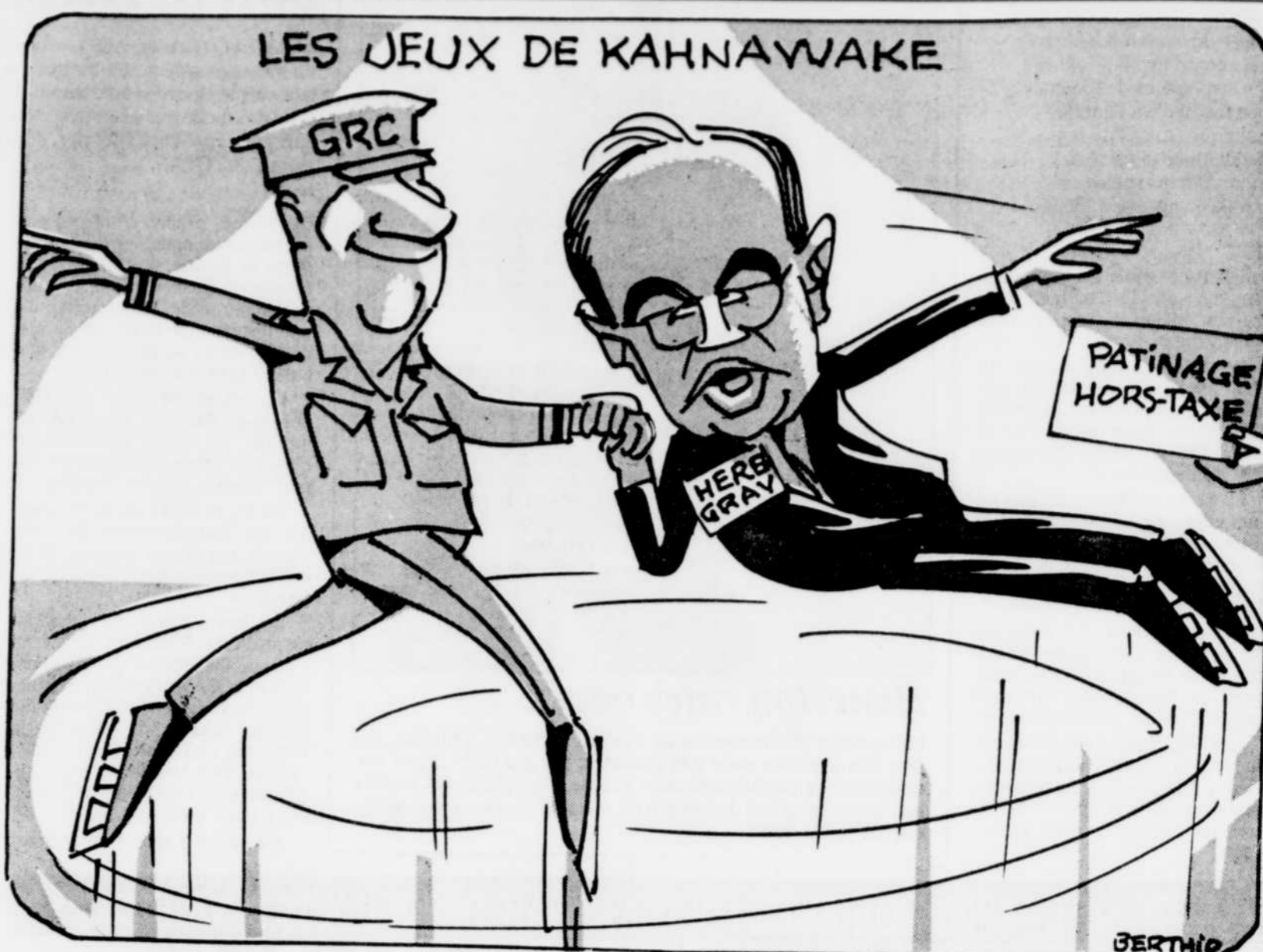
Qu'aurait-il pensé la communauté internationale, votre gouvernement et vos concitoyens si MM. François Mitterrand, Edouard Balladur et John Major vous avaient reçu à Lyon, à Marseille, à Edimbourg ou même à Liverpool? Quel affront! Quel manque de respect des institutions!

M. le premier ministre, autant vous avez semblé préoccupé, au cours de votre voyage, par le respect des institutions et la nécessité prioritaire de créer des emplois, autant il m'est permis de douter de votre cohérence. Faites ce que je dis, non ce que je fais!

Sans vouloir parodier un slogan répandu au Québec, je me permets de vous rappeler, à quelques mois du prochain rendez-vous électoral: « le respect de Québec, comme vraie capitale, a bien meilleur goût ».

M. Daniel Lachance est de Cap-Rouge.

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONPrésident et Éditeur
GILBERT LACASSEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

Le courage de Svend Robinson

Cela arrive parfois dans la vie d'un chroniqueur politique: hier, j'ai tenu à remercier Svend Robinson d'avoir accompli, comme il le dit, « le premier devoir d'un député: l'amour de ses électeurs. » Comme bien des citoyens ordinaires, j'avais mes raisons personnelles de m'émouvoir au combat de Sue Rodriguez...

Il s'appelait Julien, un bébé costaud, victime d'un accident chromosomique. Cette trisomie — numéro 13 — est telle qu'il n'aurait pas dû vivre. L'obstétricienne nous a expliqué, à ma femme et à moi, qu'en de telles circonstances, il est courant que des médecins n'entreprennent rien qui aide le nouveau-né à prendre son premier souffle. On n'en fait pas un débat. Mais quelle est la différence entre le premier souffle d'un bébé et le dernier soupir d'un adulte de 42 ans?

Julien étant né, et les services de l'Hôpital pour les enfants de l'Est de l'Ontario étant technologiquement avancés, on assista ses premiers jours de toutes sortes d'appareils hautement sophistiqués. Mais il prenait beaucoup de place. Trop, pour cette unité de soins intensifs. Je me souviens encore de la gêne du médecin qui nous demanda la permission de « débrancher » l'enfant. On le comprend: quelle différence y a-t-il donc, entre retirer une aiguille du bras d'un bébé, ou en planter une autre dans celle d'un adulte?

« La certitude de la science », disait le généticien de Julien. La même certitude, au fond, qui anima, dimanche matin, le médecin de Sue Rodriguez.

Notre généticien a failli se tromper justement! Sans ses machines à déjouer la mort, Julien aurait dû s'éteindre immédiatement. Mais il était costaud le petit gars, et cela lui prit six semaines. Six merveilleuses semaines pour ses parents et ses sœurs. Six longues et angoissantes semaines pour ses médecins. Ils le visitaient tous les matins, par groupes de cinq ou



La chronique de

Michel

VASTEL

six, les mains dans les poches de leurs blouses blanches. Je croyais qu'ils observaient sa vie. Ils attendaient sa mort. Je n'oublierai jamais le soupir de soulagement du médecin lorsque enfin, comme le prédisait son Traité de génétique, l'agonie commença...

Les médecins nous ont aussi demandé de pratiquer une autopsie. « Pour l'avancement de la science », Sue Rodriguez n'aura même pas eu cette ultime satisfaction de donner son corps à la science. C'est l'appareil judiciaire qui l'a en quelque sorte réquisitionné. Quelle est donc cette curiosité morbide d'aller fouiller dans les membres disloqués, dans les muscles atrophiés, dans les bronches desséchées de madame Rodriguez? Puisque toutes les facultés de médecine l'avaient condamnée à mort, que cherchait-on à prouver? Le même réconfort que les médecins de Julien allaient chercher, qu'elle était bien morte comme il le fallait, de sa « belle mort » de sclérosée? Non, la mort de Sue Rodriguez dérange parce qu'elle étale au grand jour les terribles secrets d'une médecine parfois hypocrite.

J'avais honte lundi soir de voir à la télévision cet officier de la GRC, avec son beau corps bien enveloppé de bon vivant, citer son Code criminel, parler de « son » enquête. Comme l'avait dit Sue Rodriguez à un comité parlementaire: « à qui appartient mon corps? À qui appartient ma mort? » C'était en novembre 1992, il y a donc 16 mois. Le Parlement n'a pas voulu changer les lois. Et la Cour suprême a continué de les interpréter comme elles sont.

Il ne restait donc plus à Sue Rodriguez qu'à « organiser » sa mort. Elle a demandé le réconfort d'un ami. Tous les parlementaires n'auraient-ils pas dû se réjouir que cet ami qu'elle a choisi soit l'un des leurs? Ils parlent beaucoup du discrédit dans lequel l'institution est tombée. Pourtant, c'est à « son député » que, pour une dernière fois, Sue Rodriguez a fait confiance.

Le ministre de la Justice, Allan Rock, a immédiatement promis un débat sur l'euthanasie. C'est tout à l'honneur d'un gouvernement élu pour changer des choses: cela fait trop longtemps que le Parlement esquive la question. Certains y voient un « succès » posthume de Sue Rodriguez. « On ne peut pas parler de succès quand des gens continuent de mourir dans l'angoisse, et sans l'aide d'un médecin », leur a rappelé le député de Burnaby-Kingsway.

Les « aveux » publics de Svend Robinson, lundi soir, avaient quelque chose d'émouvant et de choquant à la fois. Émouvant par la dignité de ce député qui a toujours fait passer ses convictions personnelles avant les intérêts de sa carrière politique. Choquant par la curiosité malsaine des journalistes — et de certains membres du Parlement — qui voulaient connaître jusqu'au moindre détail de cette mort annoncée depuis longtemps.

Sue Rodriguez, qui n'était pas religieuse, s'est interrogée pendant les derniers mois de sa souffrance sur l'existence d'un au-delà meilleur. Que n'était-elle catholique, et Svend Robinson un prêtre! Personne alors n'eût osé protester. Chacun fut retourné à son indifférence, se disant que « Sue repose en paix ». Alleluia...

« Mais Svend Robinson est un député » a-t-on protesté. Et alors? Grâce à lui, l'écho de l'appel au secours de Sue Rodriguez et de bien d'autres Canadiens va retentir encore longtemps sous les voûtes du Parlement du Canada.

Chapeau madame Rodriguez! Merci monsieur le député de Burnaby-Kingsway...

Votre Opinion

Les plus bornés !?

Qui sont les gens les plus geignards, les plus bornés et les plus racistes au Canada? Les Québécois, bien entendu! C'est ce que révèle un sondage pan-canadien publié dans le magazine *Maclean's* du 3 janvier 1994. Ce sondage est un ramassis de préjugés envers les Québécois.

Les Canadiens attribuent surtout des qualités aux citoyens des autres provinces, mais pas aux Québécois; ces derniers n'ont que des défauts! L'estime et l'amour ne sont pas des sentiments ressentis envers nous.

Les défenseurs de notre très chère (\$) unité nationale seront sans doute déçus d'apprendre que ce sondage démontre que les jeunes (les 18-24 ans) sont ceux qui sont le plus intolérants envers les Québécois. Belle perspective d'avenir!

Certains Anglo-Québécois, comme moi, croient que si le Québec était un État autonome, la hargne et l'inimitié contre le Québec s'estomperaient progressivement. Depuis trop longtemps au Canada, *we love to*

hate Quebecers. Et ça, ça m'indispose énormément.

À la veille d'un prochain référendum, chaque fois que vous lirez une lettre d'amour adressée aux Québécois, rappelez-vous bien qu'elle ne reflète en rien l'opinion de la majorité canadienne. La réalité, on préfère la maquiller.

Mary H. Millman
Ancienne-Lorette

Panique injustifiée

Les propos du président de la Fédération québécoise de la faune, rapportés par André A. Bellemare dans son article paru dans l'édition du 14 janvier 1994 du SOLEIL, ont de quoi surprendre.

M. Pelletier s'inquiète de la fusion d'une partie du MLCP avec le ministère de l'Environnement. Selon le président de la FQF, le monde de la faune fera un recul d'au moins 20 ans. M. Pelletier s'offusque du fait que le ministère de l'Environnement ait refusé, par le passé, de donner son aval à quelques projets d'aménagement de la faune.

Que le MENVIQ ait agi de la

sorte, n'a rien d'étonnant ni de scandaleux. Les organismes de la faune se sont donné comme mission la mise en valeur de certains habitats fauniques. Le nouveau ministère de l'Environnement et de la Faune doit lui, s'assurer que ces projets ne se réalisent pas en sacrifiant l'équilibre fragile des écosystèmes. Aussi étonnant que cela puisse paraître, de nombreux projets visant justement à recréer des habitats fauniques contribuent davantage à leur destruction qu'à leur mise en valeur. Souhaiter aménager des milieux est une chose. Comprendre les délicats mécanismes qui régissent le fonctionnement des écosystèmes en est une autre. Et l'une ne va pas sans l'autre.

Il est par conséquent normal et, dans une certaine mesure, réconfortant que le MEF se soit opposé à la réalisation de certains projets incompatibles avec l'environnement. Il n'a pas lieu de s'en offusquer, bien au contraire.

La réalité c'est que M. Pelletier traîne avec lui de vieux préjugés tenaces qui font croire que le MENVIQ s'oppose systématiquement à tout projet de mise en

valeur de la faune. Cela dénote une totale incompréhension du rôle du MEF. Ce dernier n'a pas pour mission la conservation à tout prix mais la mise en valeur et l'exploitation des ressources de manière que les générations futures puissent en bénéficier. Nuance.

M. Pelletier, en dressant ses épouvantails, engendre chez les organismes de la faune un état de panique inutile qui n'est pas propice à créer un climat de collaboration si essentiel chez tous ceux que la chose préoccupe.

Que l'on soit chasseur, pêcheur ou « écologue », il faut s'assurer que toutes les décisions concernant la gestion de la faune se fassent dans le respect de l'intégrité des milieux. Ne pas avoir à l'esprit ce principe élémentaire, surtout chez un président d'un organisme qui en fait la promotion, a de quoi inquiéter. Je ne suis pas sûr qu'il soit en mesure de représenter convenablement les intérêts des chasseurs et des pêcheurs dont je suis.

Louis Germain
Sainte-Pétronille

LES IDÉES DU JOUR

À l'invitation du SOLEIL, les candidats dans Bonaventure présentent leur programme

La région ne peut se développer sans miser sur la jeunesse

par NICOLE APPLEBY-ARBOUR

Mme Nicole Appleby-Arbour est candidate du Parti libéral à l'élection du 21 février.

Il me fait plaisir, grâce à l'aimable invitation du journal LE SOLEIL, de vous entretenir sur la stratégie que j'entends suivre après le 21 février afin d'assurer le développement socio-économique de mon comté et de ma région.

Depuis plus de 12 ans, j'ai consacré la majeure partie de mon temps à travailler pour le développement du comté de Bonaventure et de la région Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine. À partir de l'importante expérience que j'ai accumulée, j'ai la certitude que le comté de Bonaventure, tout comme la région Gaspésie/Les Îles, ne peut espérer assurer son avenir sans miser en premier sur sa jeunesse. C'est pourquoi j'en ai fait le thème majeur de ma campagne électorale.

Avec son goût de changer les choses, avec son dynamisme et ses idées innovatrices, la jeunesse est une ressource essentielle dans le développement d'une économie forte, concurrentielle et durable.

En ce sens, il faut s'assurer que lorsque leurs études sont terminées, nos jeunes puissent s'établir dans notre région. Pour les encourager à cela, il est primordial qu'ils puissent trouver ici des emplois intéressants et durables.

Ainsi, dès le 22 février, avec votre confiance, mon objectif sera de travailler en collaboration étroite avec les intervenants de mon comté et de la région afin de favoriser la création d'emplois pour les jeunes et les moins jeunes. Nous y arriverons en appuyant le développement d'entreprises modernes qui puissent répondre aux nouveaux défis des marchés na-



Mme Nicole APPLEBY-ARBOUR (PLQ)

tionaux et internationaux. Des PME axées vers des secteurs de pointe et de haute technologie, transférant à leurs produits une valeur ajoutée capable de répondre à la forte concurrence d'aujourd'hui. Nous devons également encourager le partenariat entre les entreprises d'ailleurs et celles d'ici sous la forme de la sous-traitance en développant ici les composantes qui complètent la production des firmes extérieures.

Le plan stratégique de développement de la région Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, auquel j'ai contribué, offrira aux entrepreneurs, promoteurs et investisseurs un ensemble de possibilités qui leur permettront de mettre sur

pied de telles entreprises. Construit autour d'axes majeurs comme le tourisme, l'agriculture, les pêches, les forêts et les mines, ce plan propose de miser sur les importantes potentialités de la région en modifiant les anciennes attitudes et mentalités dans ces secteurs d'activités. Des secteurs où il faudra moderniser, diversifier et surtout consolider autour d'une transformation plus importante, tout cela bien sûr dans le plus grand respect de notre environnement.

J'entends aussi continuer à m'assurer que la région pourra bénéficier des infrastructures qui sont nécessaires à son développement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture, des loisirs, des communications et des transports.

Je veux me consacrer à tous ces défis pour créer dans le comté de Bonaventure et la région un climat d'optimisme et d'espoir pour les jeunes. Leur offrir les opportunités qui leur permettront de réussir chez nous et de mettre en place une qualité de vie qui fera en sorte que toutes les générations vivront en toute dignité dans notre coin de pays.

Soyez donc assurés, chers électeurs et électrices, que je me ferai un devoir de promouvoir les choix des gens du comté de Bonaventure et de la région, ainsi que les budgets nécessaires à leur réalisation, auprès du gouvernement et des différents ministères.

Avec votre appui et la collaboration de mes collègues de l'Est du Québec, ministres et députés, je suis certaine qu'à partir des gestes que nous poserons, nous pourrons faire en sorte que cette partie du Québec puisse participer avec force au développement socio-économique de toute la province pour le mieux-être de chacun et chacune.

par MARCEL LANDRY

M. Marcel Landry est candidat du Parti québécois à l'élection du 21 février.

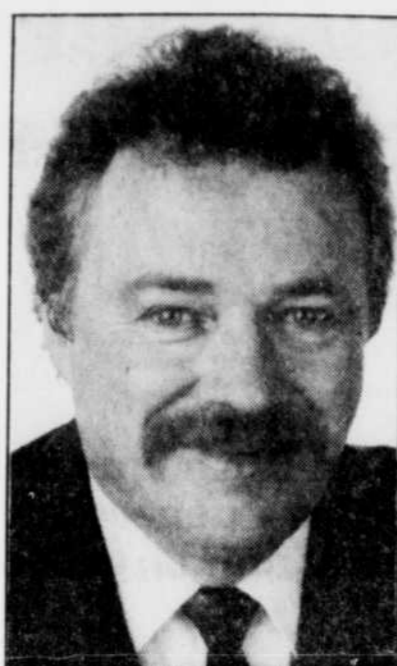
Le développement de notre comté passe d'abord par la valorisation des personnes. Les gens du comté de Bonaventure, aînés, adultes, jeunes et enfants, représentent la première richesse de cette partie de la Gaspésie. Ils sont les premiers artisans du devenir de ce coin de pays, quels que soient leur sexe, leur langue ou leur culture.

Malgré les déséquilibres démographiques provoqués par le chômage chronique depuis les années de l'après-guerre, il y a encore sur notre territoire un potentiel humain formidable avec lequel il faut travailler. Cependant, pour mettre en action ce potentiel, il devient très urgent de travailler intensément avec les gens; il faut restaurer leur confiance en eux et en leurs institutions et faciliter la formation.

Le deuxième axe de développement de notre comté passe par la mise en valeur de la forêt, de l'agriculture, de la faune, de la mer, du sous-sol. Ces potentiels naturels doivent être aussi aménagés, parfois restaurés.

Pour fournir à notre milieu un niveau d'emploi décent, nous devons absolument miser sur la transformation des produits en région, avoir une stratégie globale de valeur ajoutée à nos divers secteurs et une action soutenue de diversification. Un développement général de notre économie suppose aussi une approche intégrée qui permettra de bonifier les liens entre divers secteurs de production.

Un autre axe de développement, complémentaire à la mise en valeur des ressources naturelles, est celui du tourisme; d'un



M. Marcel LANDRY (PQ)

tourisme misant de plus en plus sur les beautés de nos quatre saisons, sur la richesse culturelle gaspésienne issue des apports des divers groupes d'origine et de leur convivialité.

Cet axe sera d'autant bénéfique à notre milieu qu'il accompagnera une productivité accrue des autres secteurs et qu'il offrira le maximum de produits. Ainsi, la faune, la récréation, l'expression culturelle, la gastronomie régionale à partir de produits d'ici, les sites patrimoniaux naturels et historiques, seront autant de façons d'enrichir ce potentiel touristique; comme le font d'autres régions touristiques d'ailleurs.

Le progrès du comté de Bonaventure repose aussi sur une disponibilité de services publics et communautaires et sur leur développement. À plusieurs égards, le comté est sous-équipé, comme d'autres milieux ruraux québécois. Nous faisons clairement partie du deuxième Québec, le Québec moins nanti de services publics. Il y a donc un rattrapage à faire en ce sens pour stimuler notre économie et assurer aux gens leur quote-part du droit à l'État et leur qualité de vie.

L'avenir du comté de Bonaventure repose aussi sur une approche de développement durable, c'est-à-dire sur un développement conçu globalement, respectueux de l'environnement, de la conservation et de la durabilité des ressources. Un développement attentif aux gens et à la vie en général.

Le développement du comté de Bonaventure, de la Gaspésie et de l'Est du Québec en général suppose l'émergence de nouvelles solidarités. Le relèvement de nos territoires nous interpelle à des actions collectives soutenues autour d'intérêts communs. Femmes, hommes, de tous âges, de toutes conditions, de toutes occupations, nous sommes tous concernés et les premiers impliqués. L'État peut être et doit être l'appui de nos priorités.

Cet État doit enfin contribuer par une décentralisation réelle de pouvoirs financiers et de responsabilités spécifiques aux communautés d'appartenance régionale (MRC). Il faut passer d'un développement contrôlé et normé d'en haut à un développement animé et réalisé par les premiers concernés.

Nous devons tous nous atteler à cette corvée collective du développement rural de notre milieu de vie.

VENTE JUSQU'AU 18 FÉVRIER

POUR UN DÉCOR original!



DRAPERIES ET TISSUS À RECOUVREMENT

DES MILLIERS DE MÈTRES DE DENTELLES, VOILAGES, COTONS IMPRIMÉS, POLY-COTON, BRISE-BISES, IMPRIMÉS POUR ENFANTS ET TISSUS À RECOUVREMENT. Prix courant de 5,99\$ m à 29,99\$ m. Prix spécial de 4,66\$ à 23,99\$ m.

JUSQU'À **33 1/3** % DE RABAIS

SPÉCIAL! STORES

NOUS AVONS SÉLECTIONNÉ POUR VOUS LES PLUS GRANDES MARQUES!

Draco *Kirsch* & LEVOLOR HunterDouglas

UN CHOIX INCOMPARABLE! STORES DE BOIS, VINYLE, ALUMINIUM, TISSUS, VOILE ET VINYLE. DES MILLIERS DE STYLES ET DE COULEURS!

LES MEILLEURS PRIX C'EST GARANTI!!!

PLUS DE 5000 DOUILLETES SPÉCIAL À PARTIR DE: **19⁹⁹** (simple)

BELLE SÉLECTION DE DRAPS À PARTIR DE: **9⁹⁹** (simple)

SERVICE COMPLET DE DÉCORATION EN MAGASIN OU À DOMICILE!

GRATUIT! POUR LE CHOIX DE VOS DRAPERIES, STORES, PAPIER-PEINT, COUVRE-LITS, COUVRE-PLANCHERS ET RECOUVREMENT DE MEUBLES. **661-0909**

VERTICAUX POUR PORTE-PATIO FABRIQUÉS PAR BOUCLAIR P.V.C. 3 1/2"

«MÉTRO»..... 58,30\$ «BORÉAL»..... 77,00\$ «OPÉRA»..... 93,50\$ «JAGUAR»..... 101,20\$ «BROSSE»..... 107,70\$ «MONET»..... 118,80\$

STYLE: GRANIT, MARBRE, GAUFFRÉ, ETC. COULEURS: BLANC NOIR, VERT, GRIS, LAVANDE, ETC.

NOUS VOUS GARANTISSONS TOUT! MÊME VOTRE SATISFACTION!

OUVERT LE DIMANCHE DE 12H 00 À 17H 00 (SAUF ST-ROMUALD) OUVERT LE MERCREDI SOIR (SAUF CAPITALE ET LAURIER)

NEUFCHÂTEL 843-9330
CAPITALE 628-8760
VANIER 681-0644
BEAUPORT 661-1345

La maison **Bouclair**

LÉVIS 833-4210
ST-ROMUALD 839-0806
PLACE LAURIER 657-1321
SAINTÉ-FOY 659-1014



CHIC! LES TISSUS PRINTANIERES SONT ARRIVÉS!

TISSU COSTUMIER "LAUZANNE"

150 cm. 60% rayonne, 40% poly. Ce tissu texturé fera tuteur ce printemps! Il vous est offert dans les teintes de blanc cassé, sable, vert et bleu tendre. Prix courant: 14,99\$m.

PRIX SPÉCIAL: **11⁹⁹** m

CHALLIS IMPRIMÉ "MIRAGE"

150 cm. 100% rayonne. Déjà très populaire, ce tissu aux motifs floraux est idéal pour la confection de vêtements amples, robes, etc. Prix courant: 11,99\$m.

PRIX SPÉCIAL: **9⁵⁹** m

COTON BRUT UNI

115 cm. 100% coton. Une fibre naturelle des plus recherchées! Émeraude, tomate, kaki, noir, marine, naturel... Prix courant: 6,99\$m.

PRIX SPÉCIAL: **5⁵⁹** m

POLY-COTON IMPRIMÉ «MARTINIQUE»

115 cm. 65% poly, 35% coton. Joli cotonnade parsemée de fleurs, pour la confection de vêtements légers. Toutes les couleurs sont permises! Prix courant: 5,99\$m.

PRIX SPÉCIAL: **4⁷⁹** m

TOUS LES PATRONS VOGUE ET BUTTERICK

3 POUR 1

TOUS LES FILS «KOBAN»
TOUS LES CISEAUX (sauf Henckel)
TOUTES LES ÉPAULETTES (sauf In Shape)
TOUT LE VELCRO AU MÈTRE

33 1/3 % DE RABAIS

SPÉCIAL MODE

DES MILLIERS ET DES MILLIERS DE MÈTRES DE TISSUS DES PLUS VARIÉS À TRÈS BAS PRIX BEAU CHOIX DE MOTIFS, DE COULEURS ET DE TEXTURES. Prix courant: 4,99 m

SPÉCIAL: (Incluant des milliers de mètres de tissus automne/hiver en liquidation d'une valeur allant jusqu'à 13,99 m.)

3⁹⁹ m

**“Ils” disent que janvier et février sont des périodes
notoirement mauvaises dans la restauration.
Mais qui sont-“ils” depuis 3 ans ?**

**La plus grande maison du bifteck en
ville est fière de présenter la meilleure
et la plus grande des entrecôtes.**

SEULEMENT

8⁹⁵\$

LE BIFTHÈQUE

L'entrecôte du Bifthèque, la
coupe favorite des Québécois.
Extraordinaire à jamais, grâce
à vous.

Une délicieuse entrecôte de
16 oz, tendre et mûrie à la

perfection et bien accompagnée
d'une salade verte généreuse, de
petits pains bien frais

directement de notre four,
d'une pomme de terre qui ne
demande qu'à être noyée de
crème sure ou encore de nos
frites croustillantes.

De quoi célébrer avec appétit !

Spécial du midi aujourd'hui

**Poulet chasseur
ou
Steak de flétan
Argenteuil**

Servi avec soupe du jour,
garniture, dessert, thé ou café

6⁹⁵\$

Cette semaine à la Boucherie

Nos spéciaux pour la
semaine du
16 au 22 février 1994

Filet mignon

Superbe morceau de boeuf
de 2-3 lb de première
qualité, vieilli à la
perfection. Tout à fait
tendre et délicieux !

7⁹⁸\$ 17⁵⁹\$
lb kg

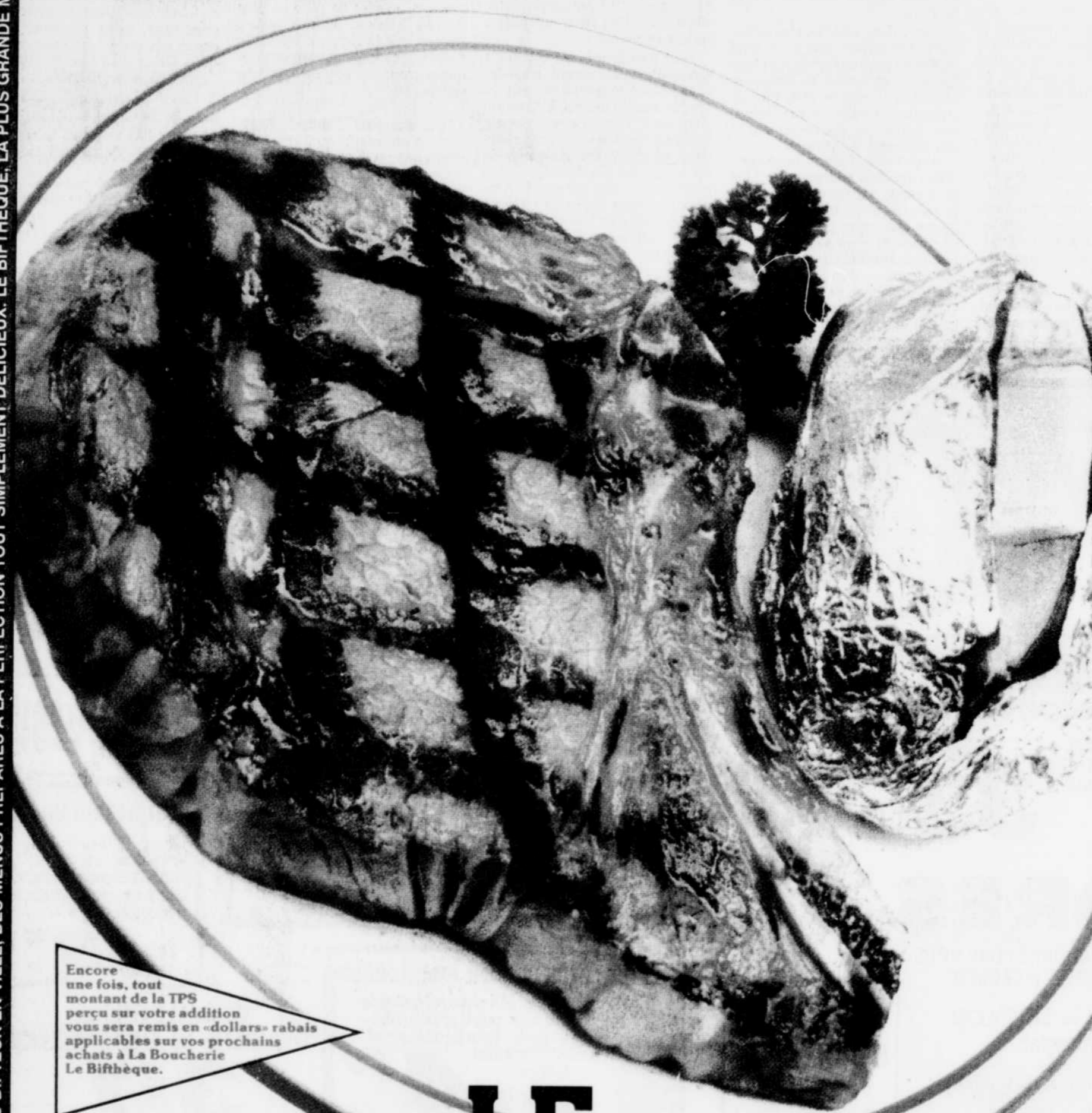
Bifteck au poivre

Savoureux morceau de
boeuf, vieilli à la
perfection. Tranché
comme vous le désirez.

4⁵⁹\$ 10¹¹\$
lb kg

Petits pains frais

Succulents petits pains tout
beaux, tout chauds, cuits sur
place. Irrésistibles !

1⁹⁹\$
la douzaine

Encore
une fois, tout
montant de la TPS
perçu sur votre addition
vous sera remis en «dollars» rabais
applicables sur vos prochains
achats à La Boucherie
Le Bifthèque.

LE BIFTHÈQUE

La plus grande maison du bifteck en ville.

5050, boul. Hamel, Québec
(418) 871-1717

Cartes de crédit principales acceptées. Réservations pour groupes de 6 personnes et plus. Salles de réception pour groupes de 25 à 125 personnes.
Heures d'ouverture : dimanche au jeudi de 11 h 30 à 23 h, vendredi et samedi de 11 h 30 à minuit.